

UNIVERSITE CHIEKH ANTA DIOP DE DAKAR

**INSTITUT NATIONAL SUPERIEUR DE L'EDUCATION POPULAIRE ET DU
SPORT (INSEPS)**



**MONOGRAPHIE DE FIN DE FORMATION D'INSPECTEUR DE L'EDUCATION POPULAIRE, DE
LA JEUNESSE ET DES SPORTS**

**IMPLICATION ET PARTICIPATION DES JEUNES DANS LA
GESTION DE L'ENVIRONNEMENT AU NIVEAU DE DAKAR**

Présentée et soutenue par

El Hadji Tanor GNING

M002-18

Sous la direction de

M. Mouhamed SANGHARE

Directeur des études, de la formation et de la planification (MJEHP)

IX^{ème} Promotion

2000 – 2002



DEDICACES

Je rends grâce à **ALLAH** le Tout Puissant qui nous a donné la force et la volonté de terminer ce travail.

Je prie sur son prophète et bien aimé, le sceau des saints, **SEYDINA MOUHAMED (PSL)**

A mes illustres grands-parents paternels disparus

A feu mon cher père RAWANE, à feues mes tantes AIDA, FARA, MAREME GNING AMINATA BA,

A mon regretté oncle CHEIKH AHMET TIDIANE DIEYE, et ma grand-mère ADJA KHADY BASSINE DIEYE

Puisse DIEU vous accueillir dans son paradis

Je dédie ce travail à mon très cher PAPA, qui a compris tout le sens et l'importance des études, et qui n'a ménagé aucun effort pour la réussite de ses enfants,

A ma très chère et bien aimée MAMAN, pour toute l'affection que tu portes à tes enfants que tu chérisses tant,

A tous mes frères et sœurs pour cet amour réciproque qu'on se porte. Que le Tout Puissant nous unisse dans cette voie de droiture dans laquelle nos parents nous ont éduqué. Cheikh, Bay, Rawane, Oumy, Abdou, Mansour, Ndèye Khady, Adja, Moustapha, Mame Maodo, Fatou Sarr, Madiop, Ali Gning.

A tous mes cousins et cousines, tantes et oncles particulièrement à Moustapha , Bass, Ousmane, Bay, Cheikh Mbacké Dieng, à Collé, Aby, Soda, Mbaye Sarr, Tanor Meissa, Bathie, Ada et à Talla, Ousmane, Mbaye, Tidiane et Moulaye Mansour Dièye.

A toutes les personnes qui me sont chères, je dédie ce travail.

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

APRODAK: Agence pour la Propreté de Dakar

ASC: Association Sportive et culturelle

CES: Conseil Economique et Social

CUD: Communauté Urbaine de Dakar

DEFP: Direction de la Formation, des Etudes et de la Planification

DJVA: Direction de la Jeunesse et de la Vie Associative

HLM: Habitations à Loyer Modéré

MEFP: Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan

MEPN: Ministère de l'Environnement et de Protection de la Nature

MJEHP: Ministère de la Jeunesse, de l'Environnement et de l'Hygiène Publique

ONAS: Office National de l'Assainissement du Sénégal

PNAE: Plan National d'Actions pour l'Environnement

PAN/LCD: Plan National d'Actions pour la Lutte Contre la Désertification

SDE: Société Des Eaux

SONES: Société Nationale des Eaux du Sénégal

VAA: Volontaire d'Appui à l'Administration

VAASE: Volontaire d'Appui aux Activités Socio-Educatives

VAGU: Volontaire d'Appui à la Gestion Urbaine

VAHPE: Volontaire d'Appui à l'Hygiène Publique et à l'Environnement

SOMMAIRE

Avant propos

Introduction

Méthodologie

I partie: Présentation du cadre de l'étude

Chapitre 1: le cadre physique et humain

Chapitre 2 : les problèmes environnementaux

Chapitre 3 : les collectivités locales

II Partie: Les stratégies des différents acteurs de la gestion de l'environnement

Chapitre 1: La participation des associations et mouvements de jeunesse dans la gestion de l'environnement

Chapitre 2: Les programmes ministériels de gestion de l'environnement

Chapitre 3 : L'intervention des collectivités locales dans la gestion de l'environnement

III Partie: Les recommandations pour une meilleure prise en compte de la jeunesse dans les questions environnementales

Conclusion

Bibliographie

AVANT PROPOS

Cette monographie, qui sanctionne deux années d'études très enrichissantes à l' INSEPS pour l'obtention du CAJEPJS, a été pour nous une occasion de retourner à nos premières amours. Ce retour aux sources, après un divorce mal consommé, s'effectue dans un contexte assez particulier marqué par un certain nombre de remises en cause et d'incertitudes à plusieurs points de vue.

En choisissant d'axer notre réflexion sur l'implication et la participation des jeunes dans la gestion de l'environnement à Dakar, nous avons voulu répondre à une situation actuelle née de l'alternance politique survenue le 19 mars 2001. En mettant en place un grand ministère regroupant la jeunesse et l'environnement, un début de réponse a été apporté à une question qui nous a été posée par le jury lors de notre concours d'entrée à l'école relative à la présence d'un géographe dans le secteur de la jeunesse. Question qui avait, aussitôt, fouetté notre intérêt pour cette réflexion sur deux secteurs qui peuvent avoir comme lien leur dimension transversale..

Cette réflexion, même si elle n'a pas apporté toutes les réponses aux multiples interpellations sur le couplage jeunesse-environnement, a eu ; au moins à poser le débat sur cette question. Et de ce point de vue, les insuffisances et les incohérences qu'elle comporte pourront faire l'objet d'études et de réflexions plus approfondies ultérieurement.

Ce travail, a eu, dans le cadre de sa réalisation, à bénéficier de l'appui de beaucoup de personnes. Qu'il nous soit permis, comme il sied dans cette partie, de les remercier.

A mon directeur de mémoire, Monsieur Mouhamed Sangharé, j'exprime toute ma gratitude. En acceptant d'encadrer ce travail, malgré vos charges très importantes, et en nous prodiguant de multiples conseils et suggestions qui ont permis à ce document de prendre forme, vous avez encore une fois fait preuve de générosité intellectuelle et de grandeur morale.

A mes amis Aliou et Mamadou Dia, qui ont saisi entièrement ce document, et malgré leur manque de temps cruel, je ne saurais trouver les mots justes pour vous traduire le profond sentiment de gratitude qui m'anime

A mon très cher frère et condisciple, Alassane Diallo, par le rapprochement affectif qui s'est produit entre nous et de manière naturelle, et les rappels constants que tu m'adresses pour m'inscrire dans un cadre plus formel, je prie Dieu que ce compagnonnage intellectuel et affectif puisse durer éternellement.

A travers lui, je voudrais confondre dans les mêmes remerciements tous mes camarades de la IXième promotion des inspecteurs et particulièrement à mon grand et ami Saliou Sow(mon inspecteur), à Abdoulaye Kouyaté , à Moumi Kâ, à Maïssa Diao et à mon grand Elhadj Soumaré. A mon frangin et compagnon de longue date, Mamadou, Abdoulaye Diakhaté, de la fac à l'INSEPS, le chemin a été long, mais tiens bon et que Dieu fasse qu'on soit unis ensemble dans la félicité ad vitam eternam.

Ces mêmes remerciements vont à l'endroit de l'ensemble du corps professoral de l'INSEPS, ainsi qu'au personnel administratif et de service, particulièrement à Madame Anastasie Thiaw du service de la documentation.

Je ne saurais terminer sans penser à mes amis de toujours particulièrement à mon "brother" et ami Déthié Diouf, à mon et tandem et béquilles intellectuelles El Hadji Abasss Ndiaye, à messieurs les juges Seck et Sène, et à Cheikh Sow, à Aldo, Masse Ndiaye, Abdou Khadre, Sidiki, Pape Fam, Diop le maire, Pape Ndiaye, Khalipha.

Je voudrais terminer par remercier particulièrement et très sincèrement ma cousine Ndèye Aby Faye pour sa générosité de cœur ainsi que sa sollicitude constante.

A tous et toutes celles qui ont participé à la réalisation de ce travail j'exprime toute ma reconnaissance et mon entière gratitude.

INTRODUCTION

Les transformations du milieu, tant physiques que sociales, affectent avec une plus grande ampleur les pays en voie de développement et tout particulièrement les pays sahéliens. Ces transformations environnementales, considérées au sens large et intégrant aussi bien les processus de dégradation de l'environnement que la modification de la structure démographique ou des systèmes culturels, affectent directement ou indirectement les processus de production.

Or, dans un contexte marqué par une démarche fondée sur le rapprochement des populations de leurs pouvoirs locaux dans un pays comme le Sénégal, s'intéresser à ces transformations répond à l'urgence de la situation.

En effet, le Sénégal s'est résolument engagé, dès les premières années de son indépendance, dans un processus irréversible de déconcentration et de décentralisation. Lequel processus s'est parachevé par l'avènement de la régionalisation en 1996, consacrant le transfert de certaines compétences, jusque là détenues par l'Etat, aux collectivités locales.

Avec cette modalité d'aménagement du pouvoir, l'objectif visé était assurément de rechercher un développement impulsé à la base avec comme méthode la gestion de proximité. Mais force est de constater qu'à l'heure actuelle, cette régionalisation n'a pas encore produit les résultats escomptés au regard de la présence, encore forte, de l'Etat dans certains secteurs pourtant transférés et des difficultés auxquelles les populations sont confrontées au quotidien et qui tardent à connaître des solutions appropriées.

Ce constat établi est encore plus visible à Dakar compte tenu de son importance stratégique et concerne plus particulièrement les secteurs de la jeunesse et de l'environnement.

Capitale du Sénégal, Dakar en effet, regroupe l'essentiel des services de l'Etat, des activités économiques et de services. Et de ce point de vue, elle exerce une forte attraction sur les populations de l'intérieur. C'est ainsi qu'on a noté une croissance rapide de la population dakaroise due à la fois à cet apport migratoire et au croît naturel relativement élevé.

Car la population de Dakar présente également les caractéristiques démographiques des pays en voie de développement, à savoir une fécondité importante et la prépondérance de la tranche des moins de 25 ans (environ 50%).

Cette structure par âge laisse apparaître un problème auquel les autorités tentent difficilement de faire face, qu'est le chômage. Ce dernier n'est d'ailleurs pas le seul problème qui préoccupe la ville de Dakar.

En effet, n'occupant que 0.2% du territoire national, Dakar n'en regroupe pas moins le quart de la population du pays et près de 50% de la population urbaine. Cette situation n'est pas sans créer des problèmes qui vont crescendo proportionnellement au rythme d'accroissement de la population. Ce dernier est à l'origine d'une certaine pression exercée sur le fragile écosystème urbain dakarois qui subit une dégradation continue.

Car la nécessité de trouver un logement combinée à la non fonctionnalité des politiques d'urbanisme et d'aménagement mises en œuvre pour faire face à *cette forte demande*, expliquent l'occupation anarchique notée dans certaines parties de la ville.

Un grand nombre de quartiers ne jouit pas de réseaux adéquats de distribution d'eau potable d'évacuation des eaux usées ou de collecte des ordures ménagères du fait de l'absence d'un réseau d'assainissement adapté. A cela, s'ajoute la prolifération d'activités humaines qui sont de nature à fragiliser l'environnement urbain telles que les activités industrielles et la production en quantité de déchets non recyclables.

Ces situations sus évoquées appellent une prise en charge différente de celle, jusque là, employée et qui semble être inadaptée, tant elles sont demeurées entières.

Face à ce constat d'échec, envisager l'implication des jeunes dans la *gestion de cette question environnementale, constitue t elle la panacée?*

Vouloir répondre à cette question, c'est s'interroger également sur le parti pris par les nouvelles autorités sénégalaises de coupler la jeunesse à l'environnement. Est ce qu'en mettant au service de l'environnement, une véritable force, un puissant levier qu'est la jeunesse, connue pour son dynamisme et son importance, on pourra gagner le pari d'un «Dakar, ville propre»? C'est toute la problématique que soulève ce sujet.

En somme, il s'agit de voir dans quelle mesure, dans le cadre actuel de la décentralisation, la jeunesse peut elle constituer un moyen de venir à bout de cette question environnementale, véritable épine des équipes municipales de Dakar.

Au vu des objectifs fixés, nous nous emploierons, dans un premier temps, de faire la présentation de la zone d'étude. Cette présentation s'articulera autour

de trois axes principaux sur le plan physique et humain, et les problèmes environnementaux et les structures décentralisées qui y existent. Par la suite nous tenterons de voir quelles sont les stratégies jusque là déployées par les organisations de jeunes, les structures de l'Etat et les collectivités locales pour faire échec à ce péril environnemental. Nous essayerons enfin de terminer par une série de recommandations qui seront, en quelque sorte, des ébauches de réponses aux dysfonctionnements et manquements notés ça et là.

METHODOLOGIE

Pour mener à bien cette réflexion, il est important pour nous, de circonscrire d'abord le champ de l'étude. En effet, vouloir étudier les problèmes sus évoqués sur toute l'étendue de la région de Dakar serait une entreprise périlleuse, tant ces problèmes sont complexes que leur manifestation différente d'une partie à l'autre.

C'est pourquoi nous nous intéresserons essentiellement à l'espace communément appelé ville de Dakar, compris entre le Cap manuel à la limite nord de Grand Dakar (Yoff). Cette zone, au delà de la relative homogénéité géographique qu'elle présente, offre un condensé suffisamment important pour les questions environnementales, de population et des structures décentralisées.

La démarche que nous adopterons pour cette réflexion articule une double dimension sociologique et géographique et distingue deux niveaux d'analyse: celui de la région et celui des quartiers. Nous mobilisons des échelles plus vastes afin de contextualiser et d'explicitier certains phénomènes (pouvoir politique, organisation économique, relation écologique); Seul un va et vient répété entre le global et le local permet de prendre en compte les contraintes qui pèsent sur la gestion de ces problèmes environnementaux par les collectivités locales.

L'étude quant à elle va mobiliser deux phases de recherche. La première va concerner la revue de la littérature assez fournie sur ce sujet. Mais à ce niveau, il faudrait peut être déplorer, sinon l'absence du moins le manque de documents traitant de la corrélation jeunesse/environnement. Ce qui sera comblé par l'exploitation de quelques documents produits par la Direction de la Planification, des Etudes et de la Formation (DPEF), du ministère de la jeunesse, de l'environnement et de l'hygiène publique.

La deuxième phase sera constituée par une série d'entretiens accordés par les responsables des organisations de jeunesse, les techniciens des services d'encadrement étatiques, ainsi que ceux des services techniques des collectivités locales ou des responsables de ces derniers.

PREMIERE PARTIE

PRESENTATION DE LA ZONE D'ETUDE

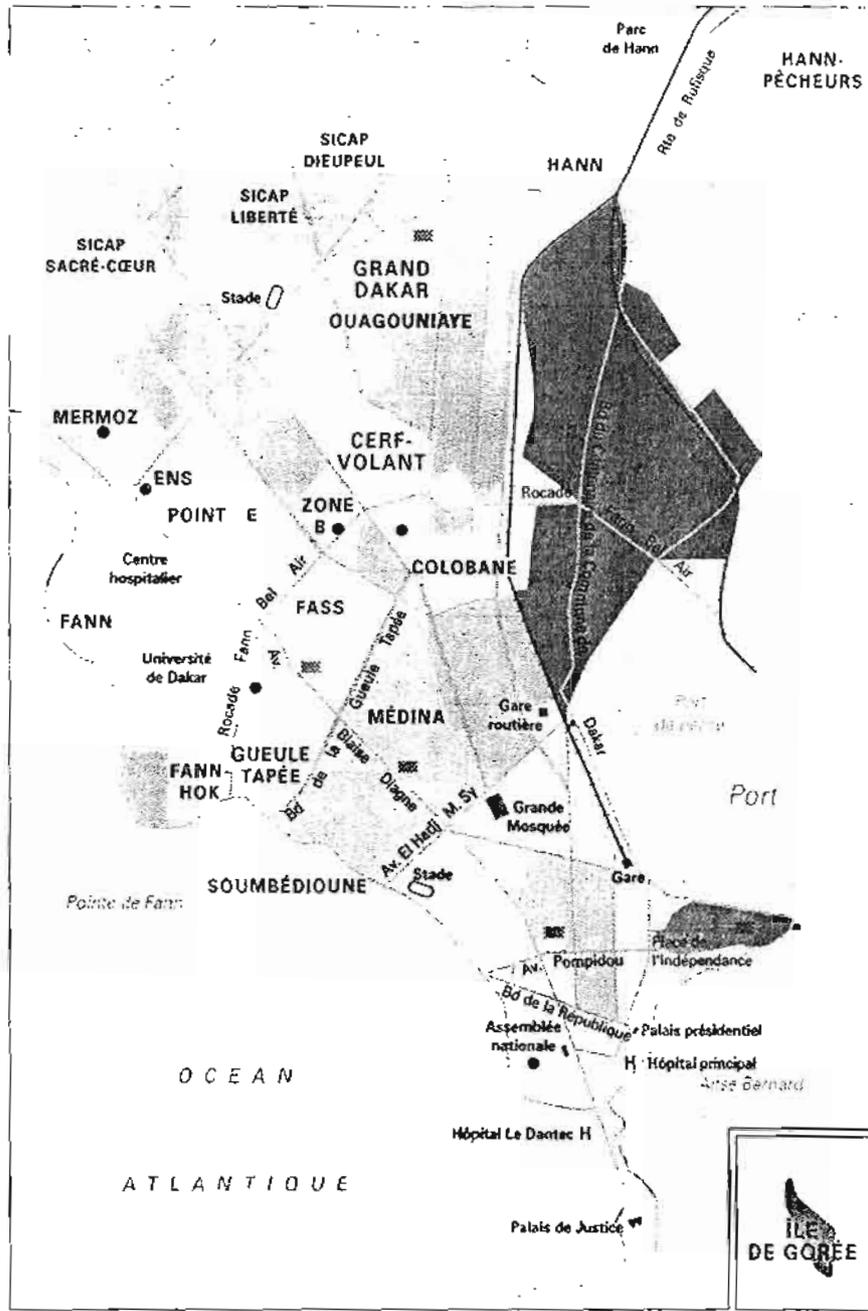
Avancée occidentale du continent africain, le Sénégal joue un rôle phare pour le continent, tant sur le plan politique qu'économique. Dakar, la capitale, est le «sésame» pour découvrir et apprécier le pays.

Cette épitaphe qui figure dans la première page de l'Atlas du Sénégal, nouvelle version, traduit éloquemment le rôle déterminant que joue Dakar dans la vie politique, économique et sociale du pays.

Il convient ainsi de mieux la présenter tant sur le plan physique et humain, les problèmes environnementaux qui la hantent, tout comme les différentes collectivités locales qui sont présentes.

Dakar

- PLATEAU**
- Noyau urbain primitif
 - Quartier des affaires
 - Quartier de l'administration
 - Quartier mixte
 - Marges du quartier mixte
- MÉDINA**
- Lotissement initial
 - Excroissances ordonnées
- ÎLOTS NON LOTIS**
- Îlots en partie régularisés
 - Îlots non régularisés
- GRAND DAKAR**
- Lotissement de haut standing
 - Petites cités, lotissements SICAP, HLM
- Autres zones**
- Zone portuaire
 - Zone industrielle
 - Ancien village lébou
- Voies**
- Voie ferrée
 - Principale artère de circulation
- Points d'intérêt**
- Lycée
 - Marché
- 0 1 2 km



CHAPITRE PREMIER

LE CADRE PHYSIQUE ET HUMAIN

Dakar, de par sa fonction géographique stratégique, présente un certain nombre de caractéristiques physiques et humaines

1. LE CADRE PHYSIQUE

S'étirant du pied de la falaise de Thiès à la pointe des Almadies, la Presqu'île du Cap vert présente maints caractères originaux. Cet éperon étroit, avancé dans l'Atlantique, est constitué d'accumulations sableuses quaternaires qui soudent une tête rocheuse d'origine volcanique et de bas plateaux façonnés dans des marnes et des calcaires et accolés au massif cuirassé de Ndiass.

Modelé en dunes, dépressions humides cernées de palmiers, et surtout atmosphère ventilée et fraîches températures au cœur de la saison sèche témoignent du rôle de la longitude, de l'encadrement océanique et de l'influence de l'alizé maritime. Mais l'importance de cet espace menu (550 km² soit 0.28% de la superficie du pays) est sans commune mesure avec ses dimensions la Presqu'île du Cap vert est avant tout la métropole dakaroise. Cette zone d'étude peut être découpée en trois parties.

1.1 LE PLATEAU

Au sud de l'avenue Malick SY s'étend le plateau que jouxte la zone industrielle portuaire. La partie méridionale est bâtie sur les coulées volcaniques du système Dakar et sur les roches sédimentaires cuirassées dont la position surélevée à 20-30 m favorise une bonne ventilation. Il est bordé dans sa partie orientale par la corniche est.

1.2 LA MEDINA

Elle a été construite dans une basse plaine inondable, progressivement assainie aujourd'hui. Elle constitue la partie la plus plane de la ville.

1.3 LE GRAND DAKAR

Il est à la fois l'excroissance, au plan physique de la Médina et le soulèvement à l'ouest de la ville. En effet, le Grand Dakar concentre des plaines inondables qui sont le prolongement de celles de la deuxième partie de Dakar.

La ville se termine, néanmoins, à l'ouest par des reliefs volcaniques. Les buttes des Mamelles culminant à 105 mètres, sont les restes d'un plateau édifié au début du quaternaire. Des plateaux de laves basiques s'étendent autour et portent des vertisols. Tous ces reliefs volcaniques forment une côte rocheuse très échancrée.

Cette configuration du milieu physique préfigure une certaine répartition de la population sur cet espace.

2. LES CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES

Dakar, à l'instar des autres régions du pays, présente un certain nombre de traits démographiques caractéristiques. Mais également de par son rôle de capitale politique, économique et sociale du Sénégal, Dakar dégage des profils démographiques singuliers par rapport aux autres régions. Il convient, dès lors, d'étudier ces caractères communs et singuliers à travers la croissance de la population, sa répartition ainsi que sa structure.

2.1. LA CROISSANCE DE LA POPULATION

Dakar, métropole ouest africain, a connu un essor démographique vigoureux. En effet, regroupant, au recensement de 1988, près de 1,5 million d'habitants (soit 1/5 de la population et 55% des citoyens du pays), Dakar dépasse aujourd'hui deux millions de personnes. La croissance de l'actuelle capitale a été rapide durant ces dernières décennies 40 000 habitants en 1926, 93 000 en 1936, 132 000 en 1945, 236 000 en 1955, 530 000 pour la seule ville(plateau, Médina, Grand Dakar) en 1976, 730 000 en 1991 et 860 000 en 1998.

L'essor démographique a longtemps été lié à l'attrait exercé par la capitale sur les populations rurales en 1955, un quart seulement des dakarois âgés de plus de 14 ans était né dans la ville. D'où l'importance de l'apport migratoire.

Cependant, le rythme de croissance urbaine de Dakar, qui s'élevait à près de 5% en moyenne en 1950, a baissé dans l'intervalle 1976-1988 avec plus de 3,9% l'an, dont 3% issu du seul excédent naturel.

Aujourd'hui, la population de la région est estimée à 2,3 millions et les projections la situent à plus de 4 millions à l'horizon 2015. Cette forte attraction que connaît Dakar trouve son explication dans les fonctions que remplit la ville, mais également par le poids de son passé.

2.1-1- LES FACTEURS HISTORIQUES

Le Sénégal, de par sa position de Finistère ouest africain, a été l'un des premiers pays à être découvert par les colonisateurs. Ces derniers, dans leur quête de nouvelles terres productives à exploiter, ont trouvé en ce pays un atout stratégique pour l'occupation du continent et l'acheminement des matières premières vers la métropole.

Il ressort ainsi de la leçon du passé que la colonie du Sénégal est passée d'une économie vivrière d'autosuffisance, à une économie de marché extravertie en aval de laquelle se trouvait l'industrie européenne. Des relais, ou mieux, des courroies de transmission, étaient nécessaires et les villes côtières portuaires furent créées.

C'est après avoir été promue au rang de capitale de l'AOF (Afrique Occidentale Française) en 1902, que Dakar, dont la fondation remonte à 1857, devint une grande ville carrefour, où la construction d'équipements à rayonnement international (port, hydrobase, aéroport) attira une masse grandissante de ruraux.

C'est cette stratégie de développement, initiée par les français pour satisfaire la double exigence d'approvisionner la métropole en matières premières et d'écouler les produits finis de leurs industries, qui a favorisé le clivage du pays en deux mondes: le Sénégal moderne tourné vers l'océan Atlantique(avec Dakar comme repère) et le Sénégal continental en retard.

Aujourd'hui, Dakar, devenue capitale du Sénégal, continue à exercer cette attraction sur les populations de l'intérieur, malgré la prise de conscience de cette triste réalité de macrocéphalie urbaine et la définition de politiques d'aménagement du territoire attachées à la recherche d'un nouvel équilibre.

2.3 LES FONCTIONS DE DAKAR

Capitale politique du Sénégal, Dakar abrite le gouvernement et tous les organes qui lui sont rattachés, ministères, assemblée nationale, services nationaux et donc une bonne partie de la fonction publique

Le rôle de Dakar est très important dans l'espace sénégalais L'essentiel des fonctionnaires de l'Etat et du privé s'y retrouve. Les 2/3 des écoles secondaires du Sénégal sont situés dans cette région. L'université et l'essentiel des écoles et instituts supérieurs contribuent à son rayonnement culturel. La ville concentre en même temps l'ensemble des établissements de santé qui ont une vocation nationale.

Mais c'est le port qui a donné à Dakar son caractère de carrefour commercial. Avec ses 216 ha du plan d'eau portuaire, et les remarquables installations qui l'entourent, le port de Dakar dispose d'un outil de travail sans égal dans le pays. Le port qui est le poumon de l'économie sénégalaise, assure 4/5 du commerce extérieur officiel, la quasi-totalité des importations et 80% des exportations.

C'est à proximité de cet outil vital qu'ont été construits les établissements commerciaux et la plupart des unités de production industrielle du pays. Le commerce de gros a favorisé l'émergence de multiples activités manutention portuaire, stockage, redistribution dans la ville, transport à longue distance par la route.

Le processus de croissance industrielle et la nature des activités secondaires expliquent une localisation préférentielle des usines dans la Presqu'île du Cap vert, d'abord au nord du port puis le long de la route Dakar-Rufisque. Cette concentration des activités commerciales et industrielles s'accompagne d'une accumulation des services (assurances, banques, affaires immobilières).

Sans oublier le rôle primordial que joue l'aéroport international Léopold Sédar SENGHOR, véritable plaque tournante et important pivot des activités touristiques.

Tous ces éléments combinés entraînent une convergence quotidienne de demandes vers la seule ville de Dakar dont la population connaît une répartition inégale.

2-2 LA REPARTITION DE LA POPULATION

Cette forte présence humaine décrite plus haut connaît une distribution spatiale inégale eu égard aux trois zones qui composent la ville à savoir le Plateau, la Médina et le Grand Dakar.

On peut d'abord distinguer dans le plateau le quartier des affaires où est situé le noyau primitif à l'est de la Place de l'Indépendance, le quartier de l'administration au sud du Boulevard de la République, enfin un quartier mixte, flanqué au nord par des îlots de baraques, composé d'immeubles d'habitation, des maisons basses ceinturant de grandes cours.

Cette zone connaît la population la plus instable de la ville. En effet, à cause de la migration pendulaire, elle concentre le maximum de personnes le

jour à cause des multiples activités qui s'y déroulent, pour se vider le soir. Ce phénomène rend insaisissable la maîtrise du flot humain qui s'y déverse. Mais le Plateau regroupe des quartiers traditionnels des premiers occupants de Dakar, à savoir les Lébous (Tilène, Niayes Thioker, Reubeuss...) ainsi que quelques maisons disséminées dans le quartier administratif et celui des affaires.

Ensuite, la Médina est constituée d'un grand lotissement aux plans quadrillés dont les rues isolent des lots divisés en parcelles (150 à 400 m²), attribuées à des chefs de ménage qui ont pratiqué l'auto construction (baraques en bois de plus en plus remplacées par des bâtiments en dur). C'est le cœur du Dakar populaire, dont un des grands lieux de regroupement est le marché de Tilène. Au delà du boulevard de la Gueule Tapée s'étendent des excroissances, quelques fois ordonnées, à plans géométriques (Gueule Tapée et Colobane), et des activités tertiaires glissent du Plateau vers le triangle Sud.

Cette zone est fortement peuplée à la fois par les populations autochtones, à savoir les premiers fonctionnaires coloniaux (ce qui avait donné naissance à l'appellation de quartier indigène par opposition au plateau qui était le quartier résidentiel colonial), et les multiples familles issues de l'immigration. Sa proximité avec le centre des affaires qui est le Plateau fait que la densité est forte dans cette zone. Le même constat peut être établi pour la troisième zone.

Cette zone, enfin, est constituée par l'aire d'extension postérieure à 1950. Le Grand Dakar, très étendu et fortement peuplé, est un ensemble qui présente des contrastes saisissants, opposant des aires peu équipées et des secteurs où l'urbanisation volontaire est réussie. A la différence du Plateau et de la Médina, le plan d'aménagement public est très varié à ce niveau. A l'ouest, ce sont les lotissements pour les catégories sociales aisées qui l'emportent (Fann, Fann résidence, Fann Hock, Mermoz, Point E). A l'est et au nord, ont été construites de petites cités, comme Ouagou Niayes, et réalisés des lotissements de la SICAP, des HLM destinés aux cadres et aux salariés moyens. Entre les lotissements et les cités apparaît un important quartier populaire peuplé d'immigrants et tardivement équipé. Il s'agit du quartier de Grand Dakar qui englobe les îlots de Benne et de Niary Tally.

Ce grand quartier, concentre à lui seul la moitié de la population de la ville de Dakar. Il abrite les plus forts taux de présence d'immigrés, souvent regroupés en colonies (exemple des sérers).

Mais le trait dominant de cette population de la ville de Dakar, c'est la prépondérance des jeunes et des femmes.

2.3 LA STRUCTURE DE LA POPULATION

Le Sénégal du fait d'une fécondité et d'une natalité importantes connaît une vigueur démographique se traduisant par une croissance rapide. Ce qui imprime à cette population, contrairement à celle des pays développés, un caractère jeune.

A Dakar, le recensement de 1988 avait confirmé et souligné la jeunesse de la population. Ce qui se confortait à la mi-1999, où les moins de 15 ans constituaient encore 45% de l'effectif global. Dans le même temps les personnes âgées de plus de 65 ans étaient estimées à moins de 5%. Le rapport entre jeunes et adultes est nettement en faveur des premiers car les personnes ayant moins de 25 ans représentent plus de la moitié de la population (53%).

De cette répartition résulte une pyramide des âges à très large base, caractéristique de la plupart des pays du Tiers monde et notamment de l'Afrique noire.

Quant à la répartition de la population par sexe (ou sex-ratio), elle fait apparaître un léger déséquilibre en faveur de l'effectif total des femmes. Mais cette légère domination de la population féminine peut varier sensiblement d'un groupe d'âge à un autre. Surtout sensible entre 20 et 40 ans, ce déficit d'hommes traduit l'importance de la migration des travailleurs à l'étranger.

Cette importance de la jeunesse dans la population du Sénégal et de Dakar en particulier, entraîne une prise en charge difficile des problèmes auxquels elle est confrontée. Ces problèmes ont pour noms emploi, formation, santé entre autres.

Parmi tous ces problèmes, c'est le chômage qui semble le plus préoccuper aussi bien les jeunes que les autorités gouvernementales. C'est ainsi que plusieurs initiatives sont prises pour essayer résorber ce taux de chômage en constante croissance.

De celles-ci, il faut noter que la plupart constituent une émanation des jeunes. Preuve, si besoin en est, de leur volonté de ne pas se laisser enchaîner par une certaine fatalité. Ce qui dénote d'un certain dynamisme et d'une disponibilité dont ils n'ont jamais cessé de faire preuve. Ce qu'il y a lieu de saisir afin d'en faire une véritable force au service du développement.

CHAPITRE DEUXIEME

LES PROBLEMES ENVIRONNEMENTAUX DE LA VILLE DE DAKAR

Aux analyses naguère focalisées sur l'habitat, comme fait dominant de l'urbanisation, ou sur l'urbanisme comme réponse technique au défi de l'urbanisation rapide de Dakar, viennent progressivement se greffer celles comportant une dimension environnementale.

La notion d'environnement, entendue dans le sens de " l'interface du système naturel et du système social", convient particulièrement au milieu urbain dakarais. Lequel milieu résulte des effets combinés, d'une part, des stratégies et des actions planifiées ou spontanées des acteurs(opérateurs institutionnels privés ou publics,, individus), et d'autre part, du milieu physique en évolution constante sur lequel portent et dont dépendent ces actions.

De cette stratégie résulte un système urbain dont l'analyse écologique ne couvre qu'une facette, à savoir les écosystèmes. Il convient dès lors, d'y associer l'analyse des problèmes environnementaux engendrés par les activités des différents acteurs de la ville. Ces problèmes seront analysés dans une approche géographique différentielle, car si leur allure est générale, il n'en demeure pas moins vrai que les manifestation diffère d'une zone à l'autre.

Ainsi pour chaque zone, on étudiera d'abord la question de la gestion des ordures ménagères, ensuite la problématique de la gestion des eaux usées, pour nous arrêter enfin sur les problèmes d'approvisionnement en eau potable

2 1 LA GESTION DES DECHETS SOLIDES

Sous la conjonction de deux facteurs, la population de Dakar s'est accrue à un rythme soutenu, peu ou prou .

Aujourd'hui, l'armature urbaine sénégalaise est dominée par Dakar dont l'hypertrophie pose un réel problème. Actuellement un sénégalais sur deux est urbain, et un urbain sur deux est dakarais.

Ainsi cette population en pleine expansion et des mouvements naturels et migratoires très accentués et mal maîtrisés ont contribué au renforcement des grands déséquilibres sociaux et environnementaux. Car, faudrait-il le rappeler, cette évolution de la population ne s'est pas accompagnée de programmes conséquents pour lui assurer un cadre de vie avenant.

Cette dégradation continue du cadre de vie se mesure à travers la production abondante de déchets solides et face à laquelle la gestion pose de

sérieux problèmes. Ces déchets solides concernent les ordures ménagères, les déchets biomédicaux ainsi que les produits toxiques.

2-1-1 LES ORDURES MENAGERES

Les plans et politiques d'urbanisme et d'aménagement rendus inopérants par la croissance non contrôlée de la population, on a assisté à une occupation anarchique de l'espace dakarois. Cette situation, en plus de la prolifération des activités auxquelles s'adonne cette population, est à la base de la production de quantité importante d'ordures ménagères.

En effet, avec une densité de 15696 habitants au km², Dakar produit entre 950 à 1000 tonnes d'ordures qui sont collectées quotidiennement, selon les techniciens de la ville de Dakar chargés de cette question. Toujours, selon eux, seulement 76% de ces ordures sont évacués selon des pratiques compatibles avec la préservation de l'environnement, dont 12% au niveau des dépôts relais, 6% incinérés et 58% par un ramassage public ou privé. Egalement, 5% de ces déchets sont enfouis et 19% évacués vers les dépôts sauvages.

L'analyse des différentes formes de gestion classique des rejets ménagers fait ressortir un état de déficience avec à l'origine une série de causes qui s'articulent autour de "l'irrégularité de la collecte de l'insuffisance de la couverture territoriale, de l'inadaptation du matériel de ramassage, à la typologie de l'habitat, de l'inexistence d'un système de traitement efficace et de la non implication des population". Cette analyse faite par un agent du service d'hygiène englobe la situation dans les trois zones de l'étude.

La couverture territoriale et l'inadaptation du matériel de collecte concernent particulièrement les zones d'habitation non planifiée ou l'absence d'infrastructures d'accès rend toute initiative de nettoyage difficile. C'est le cas par exemple dans le Grand Dakar ou la Médina où les quartiers comme Grand Dakar, Niary Tally, Ben Tally Colobane Fass entre autres ne disposent pas de réseaux routiers secondaires ou tertiaires, rendant leur accès difficile pour les véhicules de collecte. Alors que c'est dans ces quartiers, à cause de la forte concentration humaine, qu'on note les plus grandes productions de déchets.

A l'opposée, le plateau, compte tenu de sa configuration et de son réseau routier très développé, offre une meilleure accessibilité. Mais, à ce niveau il noter que du fait de la concentration des activités (commerce, administration, service), une quantité considérable d'ordures est produite journalièrement. Et que, par défaut de régularité dans la collecte, cette partie la plus sensible de la ville, affiche souvent un visage hideux au regard des tas d'immondices qui jonchent certains coins, particulièrement aux abords des marchés.

Dans le domaine du traitement et de l'élimination des rejets domestiques, des décharges sauvages tendent à devenir la règle au détriment des systèmes classiques (usines d'incinération, décharge contrôlée ...) Pour le cas de Dakar, les ordures collectées sont directement acheminées à la décharge de Mbeubeuss pour y être entassées sans aucun traitement. A défaut les populations trouvent des solutions alternatives (enfouissement, rejet au niveau des plages, incinération à l'air libre...)

Autre alternative qui prend une importance grandissante, c'est la «collecte des ordures par les charrettes, qui est un faille du système mais un mal nécessaire» estime Mamadou Diop, ancien maire de la ville de Dakar dans une interview accordée au journal le Soleil dans son édition datée du 18 décembre 1998. Il continue néanmoins pour dire que «ce moyen doit être utilisé pour la pré collecte, d'autant que les populations déversent nuitamment leurs ordures dans les lieux publics.»

Mais la ville est également confrontée à la gestion de déchets plus dangereux pour la santé des populations.

2-1-2 LES DECHETS BIOMEDICAUX ET PRODUITS TOXIQUES

Dakar regroupe l'ensemble des hôpitaux à vocation nationale (Hôpital Principal, Aristide le Dantec, Fann, Hôpital général de Grand Yoff), ainsi que des structures sanitaires de moindre importance (Abass Ndao, Gaspard Camara, et autres postes de santé). Et ces structures déversent un lot important de déchets non dégradables. Ces derniers, à coté des produits issus des industries (acide, métaux lourds, effluents industriels et toxiques sous forme de particules fixes), constituent une situation alarmante et préoccupante pour l'environnement urbain de Dakar. .

La légèreté qui caractérise leur gestion est sans commune mesure avec l'immensité et la gravité des risques encourus au plan sanitaire et environnemental. Ces types de déchets suivent, à de très rares exceptions, le même circuit d'évacuation et les mêmes sites de rejet que les déchets ménagers. Mais il faut noter les efforts notés depuis un an pour une meilleure gestion de ces déchets on ne peut plus particulières.

Au regard de la répartition des structures sanitaires et des industries dans la ville de Dakar, il reste clair que cette problématique se pose avec plus d'acuité au niveau du plateau. A ce niveau, c'est la corniche qui souffre le plus de cette dégradation de l'environnement urbain dakarois, notamment derrière les

hôpitaux Principal et le Dantec. On note cette même dégradation au niveau marin avec le déversement des produits toxiques issus des industries.

Face à cette situation, les collectivités locales se déclarent impuissantes. Les techniciens rencontrés au niveau de la mairie de Dakar estiment que «leur vocation est d'enlever seulement les ordures ménagères et non celles industrielles et biomédicales; seulement, notre présence en tant que seul acteur nous impose de les prendre en charges».

A coté de ces déchets solides, la gestion des eaux usées pose également problème dans la ville de Dakar.

2-2 PROBLEMATIQUE DE LA GESTION DES EAUX USEES

L'urbanisation rapide a pris de court la capacité de l'Etat à satisfaire les besoins des populations en matière sanitaire. Ainsi les distorsions émanant d'une forte demande en biens et services, par rapport à l'offre modeste, ont entraîné un dépassement des capacités de charges des infrastructures et l'occupation anarchique des zones non aedificandi. Ce qui fait qu'à Dakar, les réseaux d'évacuation ne concernent que 14% de la population. La perception de ce problème par les populations est qualifiée de «grave» dans 28% des cas par les techniciens du service d'hygiène. La faiblesse de la couverture territoriale des réseaux d'égouts est accentuée par l'insécurité foncière qui résulte de l'habitat irrégulier et le coût élevé des branchements à l'égout.

L'absence d'infrastructures de drainage et l'occupation quasi systématique des zones non aedificandi par les populations défavorisées, exposent celles-ci aux rigueurs des inondations et aux pathologies d'origine hydrique. Par ailleurs, les produits de vidange des fosses septiques sont généralement déversés dans les dépression, les terrains vagues ou simplement dans les réseaux d'égout. En plus, les méthodes de vidange et l'utilisation des eaux brutes à des fins de maraîchage, constituent de sérieux menaces pour l'environnement, l'hygiène et la santé des populations.

Ces problèmes ne sont pas vécus de la même manière selon qu'on est dans des quartiers ayant fait l'objet de planification et ceux dont l'habitat ne répond pas aux règles d'urbanisme.

Dans ces derniers nommés on retrouve presque tous les problèmes sus cités. C'est le cas dans les quartiers de Colobane, Fass, Grand Dakar, Ben Tally, où en dehors des fréquentes inondations notées pendant la saison des pluies, les rues servent de lieu de déversement des eaux domestiques.

A coté, nous avons des quartiers, où il existe des systèmes de branchement aux égouts. Mais du fait d'une forte pression, ce réseau a fini par être défectueux et l'on assiste souvent à des situations d'inondations ou de reflux des eaux des caniveaux. C'est la situation dans les HLM, Ouagou Niayes, Médina, Gueule Tapée, Sicap.

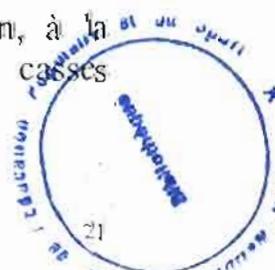
En dehors de ces quartiers, il y' a un lot d'habitat où le système d'évacuation des eaux usées ne souffre d'aucun problème .Il s'agit essentiellement des quartiers résidentiels : les quartiers du Plateau (hormis les taudis urbains de Tilène, Niayes Thioker, Reubeuss qui connaissent les mêmes problèmes que les quartiers non aménagés), Fann, Point E, Fann Résidence. Ce traitement différentiel dans l'accès à certains services de base est également noté dans l'accès à l'eau potable.

2.3 L'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE

L'aménagement des villes commence par la réalisation des infrastructures de voiries et réseaux divers. Parmi ces infrastructures, celles assurant une bonne alimentation en eau potable des populations sont d'une grande importance. En effet, s'approvisionner correctement en eau potable constitue une nécessité pour les populations que l'Etat doit leur assurer.

A Dakar même si l'Etat fait des efforts colossaux pour permettre aux populations d'avoir accès à l'eau potable, l'accès aux réseaux d'approvisionnement reste inégal entre habitants des différents quartiers. L'alimentation en eau est assurée par la SDE qui, après avoir pris le relais de la SONES, gère et exploite les centres de distribution urbains de l'agglomération dakaroise. Cet approvisionnement en eau de Dakar se fait à partir de forages profonds captant les ressources en eau souterraine du Cap vert et de pompage à partir de Ngnith sur les eaux de surface du lac de Guiers situé à 250 km au nord-est de Dakar. Le coût de l'eau reste élevé et connaît même une augmentation constante du fait des investissements réalisés dans ce développement de ces systèmes de production ainsi que dans leur exploitation et leur entretien.

Depuis les années 80, l'alimentation en eau potable de Dakar se caractérise par une insuffisance toujours croissante des volumes d'eau distribués par rapport aux besoins des populations. Le déficit de 1993 était de 90 000 m³/j, les besoins moyens de 280 000 m³/j alors que la production ne dépassait guère 190 000 m³/j. Ce déficit est aggravé par les pertes d'eau à Dakar de l'ordre de 6 000 m³/j. Les causes principales des fuites sont, pour la plupart liées à la vétusté des réseaux et branchement, aux mauvaises conditions d'exploitation, à la mauvaise réalisation de certains travaux et branchements et aux casses fréquentes importantes.



On estime que 53% de la population dakaroise dispose de branchements sur le réseau de distribution. Il s'agit essentiellement des quartiers ayant connu des plans d'occupation préalable, comme des quartiers résidentiels, les HLM, les SICAP, Ouagou Niayes. Le reste de la population s'approvisionne au niveau des bornes fontaines implantées le plus souvent dans les quartiers défavorisés de Grand Dakar, Colobane, Niary Tally... A défaut, la population a recours à l'eau des puits qui ne garantie nullement toutes les conditions d'hygiène.

Mais à ce niveau, il faut noter la volonté de l'Etat de faire bénéficier le maximum de personnes aux branchements directs sur le réseau de la SDE à travers le Programme Sectoriel Eau(PSE) devenu Programme Eau à Long Terme avec une composante accès sur les branchements sociaux (qui sont de moindre coût). Ceci après la réforme institutionnelle intervenue dans le secteur et ayant abouti à la création d'une société de patrimoine (SONES), d'une société d'exploitation (SDE) et d'un organe chargé de l'assainissement (ONAS).

CHAPITRE TROISIEME

LES COLLECTIVITES LOCALES

Le Sénégal s'est progressivement engagé dans un processus de décentralisation dès son accession à l'indépendance. Ce processus, pour prudent qu'il soit n'en demeure pas moins irréversible au regard de son approfondissement noté au fil du temps. Ainsi, d'une seule forme de collectivité locale au départ, le Sénégal expérimente aujourd'hui la forme la plus achevée peu ou prou, de la décentralisation avec trois types de collectivités locales. En effet, à la commune qui existait seule en 1960, sont venues respectivement se greffer la communauté rurale en 1972 et la région en 1996. Comme le précise le Code des collectivités locales, dans son préambule, avec la réforme institutionnelle de la région, commandée par l'accélération du développement du pays et le rapprochement des décisions à la base, le Sénégal entame t il une nouvelle phase de sa réforme.

Cette régionalisation va constituer une étape importante de la politique de décentralisation surtout de par l'ampleur des compétences que l'Etat va transférer aux régions et leur focalisation sur le développement économique et social.

A Dakar, il existe une multitude de collectivités locales. Mais pour les besoins de cette étude, nous nous intéresserons à la région, à la commune et aux communes d'arrondissement, qui émanent de la loi de 1996.

3-1. LA REGION

Les autorités étatiques, dans le souci d'accorder aux collectivités locales une plus grande autonomie et surtout mieux favoriser une gestion de proximité entre l'Etat central et les communes, ont mis sur pied la région. Cette volonté sera accompagnée par la mise en place d'autorités décentralisées et proche des citoyens, libres de leurs décisions, et de représentants de l'Etat sur le terrain de pouvoir déconcentrer, ainsi qu'un contrôle de légalité adapté et rapproché..

La région de Dakar, collectivité locale née de la loi n° 96-06 du 22 mars 1996 portant Code des collectivités locales, adoptent les mêmes contours géographiques que la région de Dakar, circonscription administrative créée par la loi 70-02 du 1 février 1972 modifiée.

La région de Dakar, au terme de l'article 18 du Code des collectivités locale, est dotée d'une personnalité juridique de droit public. Elle est administrée par un conseil régional élu au suffrage universel direct.

Elle a compétence pour promouvoir le développement économique, éducatif, social, sanitaire, culturel et scientifique de la région, pour réaliser des plans régionaux de développement et organiser l'aménagement de son territoire. En outre, elle a compétence à engager des actions complémentaires à celles de l'Etat et des autres collectivités locales situées en son sein.

Un comité économique et social, composé de personnes représentatives des activités économiques, sociales, culturelles et scientifiques de la région, d'élus locaux ainsi que de personnalités reconnues pour leurs compétences et désignées par le Président de la République, est créé par décret, auprès du Conseil régional.

Ce dernier, selon les disposition de l'article 44 du même Code, forme de droit quatre commissions dont la commission de l'éducation, de la santé et de la population, des affaires sociales et culturelles, de la jeunesse et des sports et la commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire, des domaines, de l'urbanisme et de l'habitat.

3. 2. LA COMMUNE DE DAKAR

Le Code des collectivités locales, en son article 77, définit la commune un regroupement d'individus du périmètre d'une même localité unis par une solidarité résultant du voisinage, désireux de traiter de leur propre intérêt et capable de trouver les ressources nécessaires à une action qui leur soit particulière au sein de la communauté nationale et dans le sens des intérêts de la nation.

La commune de Dakar, ou mairie de Dakar, a une étendue très vaste, de la pointe du Cap Manuel jusqu'aux Parcelles Assainies en plus de l'île de Gorée. Avec la dissolution de la communauté urbaine de Dakar en début 2001, elle est devenue la collectivité locale la plus importante de Dakar. Elle est, comme les autres collectivités locales, une personne morale de droit public et est administrée par un conseil municipal élu au suffrage universel.

Celui ci doit assurer à l'ensemble de la population, sans discrimination les meilleures conditions de vie. Il intervient plus particulièrement dans le domaine de la planification et de la programmation, du développement local et de l'harmonisation de cette programmation avec les orientation régionales et nationales.

Le bureau, mis en place en son sein, est chargé entre autres de surveiller la rentrée des impôts, taxes et lois municipaux, de prendre ou de proposer les mesures propres à améliorer le recouvrement, de la détermination du mode d'exécution des travaux communaux, notamment tâcheronnat, investissement humain, entreprise, régies.

3. LES COMMUNES D'ARRONDISSEMENT

La loi n°96-06 dispose que les grandes communes peuvent être divisées par décret en communes d'arrondissement. Celles-ci répondent de la même définition que la commune et est donc dénommée ville. Elle est de ce point de vue dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière. Ses compétences, ses ressources financières et ses rapports avec la ville sont déterminés par la loi. La commune d'arrondissement a des compétences pour promouvoir le cadre de vie des populations, gérer et entretenir les équipements concernant directement la vie quotidienne des habitants de la commune. Ces compétences sont énumérées par la loi:

- _ la gestion du marché de quartier;
- _ les petits travaux d'assainissement et d'hygiène;
- _ la participation à la collecte des ordures ménagères;
- _ le désensablement et l'entretien des rues, places et espaces verts;
- _ l'entretien des équipements scolaires, sanitaires, socioculturels et sportifs;
- _ et la participation à l'élaboration du plan de développement de la ville.

A l'origine de l'érection de ce type de collectivités locales, un constat. Les données démographiques prouvent au moins une chose: la taille de la population de la ville de Dakar et sa croissance vertigineuse étaient d'une grandeur telle qu'elle ne permettait pas une gouvernance de proximité. Comment un seul maire pouvait-il gérer les 806 374 habitants de Dakar? Même l'existence des délégués de quartiers, ces maillons intermédiaires avec la base, ne permettait pas de maîtriser les aspirations d'une population en constante croissance et en proie à des problèmes aussi divers qu'urgents comme le logement, la santé, le transport, l'hygiène, l'enlèvement des ordures ménagères, l'éclairage public, la scolarisation des enfants...

Des raisons parmi tant d'autres qui ont justifié ce découpage qui, loin d'être un émiettement inutile, recoupe parfaitement l'esprit de la décentralisation administrative appliquée depuis 1972 au Sénégal. Mais cet esprit a été quelque peu dévoyé par ce découpage qui, par endroit, dégagait des relents purement politiques. Ce qui explique l'érection de certaines communes d'arrondissement jugées non viables d'après les différentes évaluations faites sur la

décentralisation. D'où une nécessité de procéder à un redécoupage pour coller à cet esprit louable de la gestion de proximité recherchée par décentralisation.

Dans ce cas on pourra affirmer que, dans la région de Dakar, l'administration communale se serait mieux rapprochée des citoyens.

Ces communes d'arrondissement n'existent qu'au niveau de la région de Dakar. Concernant notre zone d'étude, 13 communes d'arrondissement sont concernées: Plateau, Médina, Gueule-Tapée Fass-Colobane, Fann-Point E-Amitié, Grand Dakar, Biscuiterie, HLM, SICAP liberté, Dieuppeul- Derklé, Mermoz, Sacrée cœur, Ouakam, Ngor, dont la plus importante est la commune d'arrondissement de la Médina et la moins importante celle de Ngor avec respectivement 78 956 et 8011 habitants en 1997.

Un judicieux redécoupage pourrait donner un rapport d'échelle de grandeur démographique démontrant que les nouvelles mairies d'arrondissement sont à hauteur d'hommes, avec une réelle gestion de proximité qui sera pratiquée. Avec la commune qui coordonne les actions des différentes municipalités en chapeautant les mairies sans handicaper leur libre administration, sacro-saint principe de cette politique de décentralisation, le rapprochement des élus de leurs populations deviendra une réalité plus palpable.

DEUXIEME PARTIE

LES STRATEGIES DES DIFFERENTS ACTEURS DE LA GESTION DE L'ENVIRONNEMENT

Le tableau ainsi brossé de l'environnement à Dakar appelle une intervention des différents acteurs impliqués dans la gestion du cadre de vie. Car, comme évoqué dans la première partie, les problèmes environnementaux de la ville de Dakar résultent de la combinaison des actions des acteurs institutionnels, publics ou privés. Par conséquent, ce sont ces derniers qui doivent s'investir dans la résolution de ces problèmes qu'ils ont participé à créer.

C'est ainsi que nous verrons successivement les stratégies développées par les jeunes à travers leur cadre associatif, les institutions étatiques qui ont un pied dans ce champ environnemental, et enfin les collectivités locales à qui revient la charge de gestion de l'environnement.

CHAPITRE PREMIER

LA PARTICIPATION DES ASSOCIATIONS ET MOUVEMENTS DE JEUNESSE DANS LA GESTION DE L'ENVIRONNEMENT

Les populations africaines sont marquées, depuis quelques décennies, par une forte croissance démographique sous l'effet combiné d'une fécondité élevée et d'une mortalité en baisse continue. Ce qui imprime à ces populations une pyramide des âges à la base très large, signe d'une jeunesse importante en terme numérique.

Dakar ne fait pas exception à cette situation car sa population jeune représente plus de 50% de la population totale. Cette jeunesse fait face à de nombreuses difficultés auxquelles elle tente d'apporter des réponses à travers une synergie d'actions et de réflexions.

En effet, les associations et mouvements de jeunesse constituent pour les jeunes, au delà de simples regroupements, un creuset où ils se forment à la citoyenneté et à la participation à l'œuvre commune de développement.

C'est dans cette perspective que des associations et mouvements de jeunesse ont inscrit dans leurs différentes activités des actions visant l'amélioration et la gestion de leur cadre de vie.

Il convient, dès lors, d'examiner ces actions à la lumière des programmes que ces jeunes élaborent et exécutent pour en relever les points positifs et les aspects à renforcer.

C'est ainsi que nous verrons les actions que mènent les ASC, les comités de quartier et les mouvements à dimension nationale.

A/ LES ASC

Les Associations Sportives et Culturelles (ASC), fruit de l'esprit imaginaire et associatif des jeunes sénégalais, ont fait l'objet d'une littérature assez fournie qu'il serait superflu de reprendre ici. Simplement on peut rappeler qu'elles ont suivi une certaine évolution depuis leur naissance et se présentent aujourd'hui davantage sous des formes d'organisations plus achevées, peu ou prou.

En effet, les ASC ont pris racine, à leur début, dans l'organisation des activités de vacances communément appelées "navétanes". Ces activités étaient circonscrites à l'organisation des compétitions sportives qui ont lieu durant la période des vacances scolaires qui durent trois mois. Il s'agissait essentiellement d'organiser des championnats de football entre équipes appartenant à une même zone géographique.

Compte tenu de l'évolution des besoins et motivations des jeunes qui appartiennent à ces ASC, on a noté une certaine mutation qui les a amenées à embrasser des activités jusque là étrangères à leur champ d'action.

Ainsi en est-il de leur implication dans la gestion des problèmes environnementaux qui intéressent leur localité. En effet, après la crise urbaine qui secoua Dakar et Thiès lors des élections de février 1988, crise qui révéla la fracture sociale qui touche particulièrement la jeunesse, les autorités municipales ont tenté une expérience visant à faire des ASC les principales actrices de la lutte contre l'insalubrité à Dakar. Un peu partout dans la capitale on assista à des opérations coup de poing dénommées "set-setal". Ces opérations sporadiques consistaient à enlever les ordures entreposées dans les dépôts sauvages, à balayer et à nettoyer les rues et ruelles des quartiers et à curer certains égouts bouchés.

Par la suite de ces opérations planifiées et programmées par la mairie, les ASC ont inscrit, à leur compte, des opérations de "set-setal" devenues, en quelque sorte, la mode pour toutes ces associations de quartier durant les vacances.

Mais, il convient de noter que ces actions, quoique permettant une gestion de proximité des ordures et du cadre de vie en général, connaissent des limites car ne s'inscrivant pas dans la durée et la continuité. En réalité, ces opérations n'interviennent que durant les périodes de vacances et il n'y a pas de suivi pour pérenniser les acquis dans ce domaine de la quête de la salubrité publique. En fait il s'agissait plus de mobilisation où le folklore et la politique prenaient souvent le dessus sur les questions pratiques de gestion du cadre de vie.

Cette difficulté soulevée tient du calendrier d'activités des ASC. Ces dernières sont plongées, en effet, dans une léthargie, ou tout au moins mettent en veilleuse leurs activités durant la période coïncidant avec l'année scolaire ou universitaire. Il est donc compréhensible qu'une ou deux actions sporadiques ne puissent venir correctement à bout d'une question aussi difficile que la gestion de l'environnement urbain de leur quartier.

Ceci pourrait être comblé par le prolongement des activités de l'ASC durant l'année scolaire, soit avec une planification des activités au cour des fêtes scolaires ou les week-end, soit en mettant sur la question des jeunes qui sont au chômage. Certains responsables d'ASC préconisent "la mise sur pied de Groupements d'Intérêt Economique (GIE), rattachés aux ASC, et qui prennent en charge cette question pendant les douze mois de l'année avec la possibilité de création d'emplois et génération de revenus pour les ASC."

Mais ces responsables d'ASC rencontrés, oublient un aspect fondamental qui pourrait leur faciliter le travail, à savoir la sensibilisation. Celle-ci pourrait permettre aux ASC de se décharger progressivement de cette question en servant uniquement de cadre fédératif des actions à mener dans ce sens.

D'ailleurs, les ASC ne sont pas les seules à s'intéresser à la gestion des problèmes environnementaux de leur localité.

B/ LES COMITES DE SALUBRITE PUBLIQUE

A l'instar des ASC, les comités de salubrité publique sont implantés dans presque tous les quartier de Dakar, mais à la différence des ASC, ils œuvrent exclusivement pour l'amélioration et la gestion du cadre de vie.

Il faut remonter peut être vers la fin des années quatre vingt dix pour situer la naissance de ces associations d'un genre particulier, mais souvent non formelles. C'est dans un contexte marqué à la fois par une déficience des services étatiques chargés de l'environnement urbain et d'une montée grandissante des revendications populaires pour une plus grande participation dans la gestion de la cité, que ces comités ont commencé à voir le jour.

Face à une dégradation continue de leur cadre de vie et de la disparition de la SIAS, chargée de la collecte des ordures à Dakar, les populations ne pouvaient que prendre leur responsabilité, non sans avoir établi un constat d'échec de la part des autorités publiques et décentralisées.

Ces comités qu'elles mis en place pour s'occuper de la gestion de leur environnement sont essentiellement composés de jeunes (filles en majorité) et de quelques adultes. Ils entendent prendre les devants, en développant des initiatives collectives de nettoyage, de collecte et d'évacuation des ordures ménagères. Il se positionnent également en de véritables défenseurs de l'environnement urbain et n'hésitent pas à saisir les autorités compétentes pour la gestion d'un problème qui dépasse leur capacité.

C'est le cas des comités de la Médina et des HLM, qui ne cessent d'interpeller le gouverneur et les autorités de l'Etat pour le cas des marchés de Soumbédioune et des HLM. Selon, leurs responsables, "leur environnement est agressé en permanence et cela leur pose des problèmes de santé qu'ils seront les seuls à gérer." C'est pourquoi, il faut qu'ils réagissent même si cela doit "comporter une certaine violence."

Un constat identique pourrait être fait à Castors où le comité de quartier veille à ce que son environnement soit préservé.

Mais ces comités sont limités par la faiblesse de leurs moyens et la complexité de certains problèmes auxquels ils font face. En effet, les comités de salubrité ne fonctionnent qu'avec les seules souscriptions des habitants; souscriptions qui varient d'une localité à l'autre. Ces moyens sont dérisoires au regard des actions ambitieuses qu'ils veulent mener. La conséquence est que dans plusieurs quartiers ces comités n'existent que de nom. Si d'aucuns ne sont pas morts de leur plus belle mort, quelques temps après leur mise sur pied, les autres subsistent tant bien que mal malgré leurs difficultés. En sus de cela, des problèmes comme la gestion des eaux usées du fait de l'absence d'un réseau d'assainissement adapté, la pollution des eaux marines, ou ceux que les marchés situés aux abords de certains quartiers suscitent, se situent au delà des possibilités de ces comités.

Il urge, dès lors, que l'Etat et les collectivités locales appuient ces structures très impliquées dans l'amélioration et la gestion de leur cadre de vie.

C/ LES MOUVEMENTS DE JEUNESSE

Sous l'emprise de la colonisation, des associations d'inspiration occidentale ont été créées au Sénégal. Celles ci conçues selon une philosophie bien définie, ont une envergure nationale. Ainsi en est il du mouvement scout (éclaireurs et éclaireuses du Sénégal EEDS) et des autres sorties de ses flancs (Mouvement pionniers, Croix rouge jeunesse...).

Le mouvement EEDS trouve ses origines en Angleterre et a été introduit au Sénégal par le biais de la colonisation. Aujourd'hui il a fini d'étaler ses tentacules un peu partout dans le pays. Structuré en quatre unités selon la classe d'âge (louveteaux 7-11 ans, éclaireurs 12-15 ans, les petits routiers 16-18 ans, les routiers pour les 19 ans et plus), le mouvement connaît une répartition géographique suivant le groupe local, le district, la région et la nation.

A Dakar, la région compte trois districts dont celui de Colobane. Ce dernier regroupe les groupes locaux de HLM "Bay Gaïndé", Sicap-liberté et Patte D'oie.

Le mouvement pionnier et la Croix rouge jeunesse sont fondés par des anciens scouts, mais poursuivent un but différent de celui des EEDS. Si les premiers ont des objectifs purement politiques, les seconds s'inscrivent dans des actions médicales et de secourisme. Mais, comme le mouvement qui les a vu naître, on note une forme d'organisation quasi identique à celle des EEDS.

Ces mouvements se fixent pour but de former des jeunes capables d'assumer leur responsabilité dans le processus de développement. C'est ainsi que des programmes sont annuellement définis sous forme de projet pédagogique. Dans celui-ci, la participation du jeune à la gestion de son cadre de vie occupe une place importante. Selon un commissaire national du mouvement des EEDS, leur objectif est de "former des individus pleins de civisme, des esprits saints dans des corps saints, mais aussi des corps saints dans des milieux de vie saints". C'est pourquoi, poursuit-il, le mouvement des EEDS a depuis des décennies inscrit comme action prioritaire, la formation à une prise en compte des questions environnementales en général et du cadre de vie en particulier.

Ainsi, apparaît-il clairement une participation des jeunes dans les questions environnementales à travers leurs différentes structures. Mais, il convient de noter que toutes les actions qu'ils ont entreprises, dans ce sens, ont connu plus d'insuccès que de réussites. A ce constat, plusieurs facteurs peuvent être rattachés pour servir d'explications. Parmi ceux-ci leur non implication dans la définition et la conception de programmes les concernant, le caractère éphémère de ces actions ou leur manque de consistance du fait d'une absence de moyens adéquats.

Pour accompagner ce dynamisme de la jeunesse ou pour la susciter et l'encourager le cas échéant, les nouvelles autorités sénégalaises ont décidé de créer un super ministère chargé à la fois des questions de jeunesse et environnementales. Ce sont, donc, ces initiatives prises par les pouvoirs publics qui feront l'objet du chapitre suivant.

CHAPITRE DEUXIEME

LES INTERVENTIONS ETATIQUES DANS LA GESTION DE L'ENVIRONNEMENT A DAKAR

Face à la saleté de plus en plus repoussante des villes en général et de la capitale en particulier, l'Etat ne cesse de déployer des moyens colossaux à la mesure du fléau à combattre. Mais plus les moyens injectés dans la lutte contre l'insalubrité augmentent, plus les actions de l'Etat ressemblent au rocher de Sysiphe tant les problèmes sont devenus sinon plus accrus du moins demeurés intacts. C'est ainsi qu'après avoir tenté plusieurs formes de gestion, l'Etat en est venu à essayer la combinaison jeunesse/environnement.

Mais, il faut préciser d'emblée que ce n'est pas la première fois que les autorités gouvernementales tentent d'intéresser les jeunes à la question environnementale. Rappelons, à cet effet, les projets Sahel vert, les chantiers de reforestation, le projet ceinture verte, les camps de jeunesse entre autres qui ont permis, dans le passé, de faire participer la jeunesse à la gestion de l'environnement.

Egalement, force est de reconnaître qu'avec un ministère de la jeunesse, de l'environnement et de l'hygiène publique on est aujourd'hui arrivé à renforcer la relation jeunesse/environnement. Ce qui est encore plus visible à travers des structures qui œuvrent essentiellement à faire participer davantage la jeunesse à la gestion de l'environnement.

C'est ainsi que nous verrons successivement les programmes ministériels de gestion de l'environnement par les jeunes et les structures d'encadrement des jeunes en matière d'environnement.

I LES PROGRAMMES MINISTERIELS DE GESTION DE L'ENVIRONNEMENT PAR LES JEUNES

La jeunesse en tant que catégorie, constitue une donnée structurante tant du point de vue démographique que de son dynamisme dans toutes les sphères de la vie économique et sociale. C'est précisément cette prise en compte de cette donnée fondamentale qui avait amené le Conseil économique et social à formuler déjà en 1996, cette vérité essentielle: "il n'est aucune question politique, social, économique qui ne doive tenir compte du phénomène jeunesse. Le développement harmonieux du pays passe d'abord par l'intégration de cette

jeunesse à la communauté nationale. Si cette intégration est manquée, il n'y'aura pas de développement et il n'y'aura pas d'avenir pour le Sénégal en tant que nation." Cette déclaration renforce, s'il en est encore besoin, la place que la jeunesse doit occuper dans la définition et l'exécution de toute initiative visant le développement.

C'est peut être pour avoir bien saisi cet appel du Conseil Economique et Social, que l'Etat a, dans le cadre de la lutte contre la dégradation de l'environnement, défini des programmes où le rôle des jeunes est central. Il s'agit du Programme de Formation et d'Information pour l'Environnement(PFIE), du Programme des Vacances Citoyennes(PVC), et du Programme Sénégal, Villes Propres (PSVP).

1. Le P. F. I. E.

Ce programme est défini de concert avec les pays membres du Comité Inter Etats de Lutte Contre la Désertification au Sahel (CILLS) et concerne les établissements scolaires. Pendant une décennie (1990-2000), les Etats du CILLS ont essayé, à travers le PFIE, "d'apporter une réponse concrète aux préoccupations liées à l'amélioration des systèmes éducatifs et au renforcement des capacités pour une meilleure gestion de l'environnement et ressources naturelles." La décennie 1990, marque pour le Sénégal, dans les secteurs de l'enseignement et de l'éducation, une époque de mutations profondes. Avec l'adoption du programme décennal de l'éducation et de la formation (PDEF) et de documents stratégiques de gestion de l'environnement (PNAE, PAN/LCD Code de l'environnement), on a assisté à un développement de l'éducation environnementale. Celle-ci est centrée autour "des objectifs d'amélioration de la qualité et de l'efficacité de l'enseignement dispensé à l'école, de renforcement des capacités pour la gestion des ressources naturelles et de sensibilisation des populations sur les problèmes d'environnement à travers l'école".

Pendant cette décennie, l'action du PFIE a été déterminante car ayant permis de capitaliser un certain nombre d'acquis dont:

- des concepts et démarches en éducation environnementale testés, validés, et appliqués dans les écoles;
- des outils pédagogiques et des supports didactiques conçus, expérimentés et diffusés auprès des acteurs éducatifs;
- le développement d'un partenariat actif et des échanges divers entre l'école et la communauté.

Aujourd'hui, grâce au PFIE l'éducation environnementale est devenue une réalité vivante dans notre système éducatif et elle contribue de façon

significative à l'amélioration de la qualité de l'enseignement et à l'installation progressive d'une culture environnementale.

Cependant, les résultats obtenus par le PFIE et les autres programmes d'éducation environnementale, bien que fort appréciables, n'en demeurent pas moins insuffisants eu égard à la faiblesse de leur impact sur l'environnement.

Les limites et les contraintes qui risquent d'hypothéquer la pérennité des acquis indéniables obtenus par le PFIE tiennent de la faiblesse du taux de couverture scolaire et de la cible de ce programme. Ce dernier gagnerait à s'élargir davantage aux autres cycles de l'enseignement outre que celui de l'élémentaire.

Ces limites et contraintes doivent être rapidement levées au risque de voir s'effriter ces acquis importants. Car il est évident aujourd'hui que malgré l'importance de l'œuvre accomplie, les bases du processus d'intégration de l'éducation environnementale dans le système éducatif ne sont que posées par le PFIE.

2. LE PROGRAMME DES VACANCES CITOYENNES (PVC)

Parmi les actions qui ont le plus marqué le pouvoir issu de l'alternance démocratique au Sénégal, le PVC occupera certainement une place de choix. En effet, en août 2000, le ministère de la jeunesse lance un vaste programme qui s'étalera sur deux mois et qui a mobilisé les jeunes de toutes les régions. Parmi les justifications qui ont été avancées, on retient particulièrement une qui nous semble être fondamentale.

Ce programme est lancé, selon les nouvelles autorités, pour capitaliser l'énergie débordante des jeunes pour la mettre au service du développement. En d'autres termes, il s'est agi de profiter des vacances scolaires et universitaires pour engager les jeunes dans des actions dont le but porte sur le développement. Dès lors, les activités sportives qui occupaient essentiellement les jeunes durant cette période, seront bousculées par cette entrée fracassante des vacances citoyennes.

Aujourd'hui, s'il est tôt de dresser un bilan de ces deux éditions de vacances citoyennes, il serait peut être pertinent de poser un regard sur cette forme de mobilisation et d'utilisation des jeunes afin d'en relever les aspects positifs et les points à renforcer.

Le débat sur l'originalité de cette forme d'organisation des vacances ne nous paraît pas d'une grande importance. L'intérêt, pour nous, se situe dans la

manière de mobiliser ces jeunes et particulièrement sur la gestion de l'environnement.

Le PVC ressemble, à bien des égards, aux différents programmes qui ont été expérimentés au Sénégal. Mais à la différence de ceux-ci, le PVC est une programmation du gouvernement et se faisant est budgétisé. Il s'agit de mobiliser la jeunesse, à travers ses différents segments, autour d'actions visant le développement en général. Les actions les plus visibles durant ces dernières éditions touchent à l'environnement.

En effet, pendant deux années des millions de plants d'arbres ont été plantés un peu partout dans le pays dans le cadre de la lutte contre la désertification et la déforestation. En plus de cela, des opérations de nettoyage collectif, aux allures d'investissement humain, ont été des activités très répandues pendant ces vacances citoyennes.

Mais assurément, ce sont les chantiers implantés dans tout le pays qui ont le plus focalisé l'attention durant cette période de vacances citoyennes. En regroupant pendant vingt et un jours(ou souvent moins) les jeunes dans les différentes régions, un double objectif était visé par les autorités. En plus des objectifs traditionnels poursuivis dans le cadre d'une collectivité éducative, les autorités ont voulu en même temps lutter contre la désertification avec à la clé des champs collectifs de reboisement et de développement du maraîchage. Ces chantiers hydro-agricoles ont été améliorés l'année qui a suivi la première édition avec l'avènement des chantiers d'identification du bétail.

Ces chantiers, par la rétribution qu'ils offraient aux jeunes constituaient également un moyen de réduire momentanément les difficultés économiques auxquelles ces jeunes font face.

Ces aspects, non exhaustifs, qui constituent des éléments positifs du PVC, ne sauraient cacher les bémols notés dans les différentes éditions et qui ne manqueront pas de diluer les acquis incontestables de ce programme.

Etant un programme conçu par le gouvernement, la dimension participative n'en est pas moins occultée. Ce qui, comme les programmes précédents, pourrait empêcher une certaine pérennisation des actions menées dans ce cadre. Car, comme l'ont souligné les experts du ministère de la jeunesse lors de l'évaluation des vacances citoyennes première édition, tous les efforts déployés et sommes d'argent investies, n'ont presque servi à rien du fait de l'absence d'un suivi des actions réalisées. Ce qui a été rectifié lors de la seconde édition avec cette fois-ci un budget spécialement réservé au suivi et qui s'élève au même montant que le budget d'investissement. Mais, là aussi, les résultats

sont mitigés selon l'appréciation des différents acteurs. Car, pour pertinent qu'il soit, les jeunes considèrent le PVC comme une affaire de l'Etat et y participent à leur façon, c'est à dire selon leur bon vouloir. Et ce qui semble le plus les intéresser, c'est le gain pécuniaire qu'ils peuvent tirer de ce programme soit dans la participation aux chantiers, où un pécule de 30000f cfa leur est assuré, soit par le financement d'un programme qu'ils auront élaboré.

L'autre élément qui aura vicié l'esprit de ces vacances citoyennes, c'est l'argent. En initiant un tel programme, dont la noble ambition est à louer, l'objectif poursuivi était plutôt de faire naître dans la conscience collective des jeunes une orientation vers les activités de développement et un esprit de volontariat.

Ainsi ce développement, pour durable qu'il veut être, doit passer par une saine gestion de l'environnement. Mais cette dernière devait commencer par une prise de conscience des populations en général, et des jeunes en particulier. Donc, l'une des célèbres formules développées au sommet de Rio de Janeiro de 1992, le brundland qui dit que "nous n'héritons pas la terre de nos ancêtres, nous l'empruntons à nos enfants", devait être une réalité au niveau des jeunes, futurs gestionnaires de l'environnement. Mais, cette appropriation escomptée de la gestion de l'environnement par la jeunesse n'a pas été au rendez-vous car, les jeunes étaient plus mus par l'obtention de pécule ou de subvention que de s'occuper de la plantation et du suivi des plans d'arbres, ou de l'assainissement de leur milieu. au quotidien

En outre, les vacances citoyennes ont été surtout critiquées à cause des relents politiques qu'elles dégageaient. S'il est vrai que l'initiative est novatrice et salvatrice, et que partant l'autorité politique peut être considérée comme méritante, il n'en demeure pas moins exact de souligner la forte politisation de ce programme durant ces deux éditions. Malgré les efforts de dépolitiser ces vacances citoyennes, surtout la première édition, la forte odeur politique est restée pendant la seconde et constitue un moyen de démobilisation des jeunes.

Il faut remarquer qu'à Dakar ce programme était essentiellement axé sur le nettoyage de certaines artères de la capitale. Et que donc, de ce point de vue, il ressemblait, à bien des égards, aux opérations "set-setal" évoquées précédemment.

Mais il ne faudrait pas noircir le tableau outre mesure. Car s'il reste constat que ces vacances citoyennes sont entachées de problèmes inhérents même au début d'une entreprise aussi colossale, les acquis qu'elles ont apportés dans le domaine de l'amélioration et de la gestion du cadre de vie sont considérables.

Par ailleurs, ce programme, s'il est revu en accordant une plus grande place à la participation des jeunes dans la définition et l'orientation, serait, à coup sur, gage d'une gestion saine et durable de l'environnement par ce segment très dynamique de la population.

3. LE PROGRAMME "SENEGAL, VILLES PROPRES"

Ce programme, nouvellement initié, constitue un moyen pour "promouvoir des stratégies nouvelles de gestion urbaine et d'amélioration des conditions de vie des populations des villes". Ce vaste programme de salubrité dans les villes est inscrit dans la perspective de la contribution d'un partenariat efficace entre les acteurs publics et les organisations communautaires de base en vue de prendre en charge de manière plus efficace, les questions relatives à l'assainissement, à la salubrité des villes ainsi qu'à la lutte contre le chômage et la pauvreté en milieu urbain, selon les documents du ministère de la jeunesse.

A travers ce programme, le MJEHP veut permettre une unification du cadre de vie urbain en contribuant positivement à:

- l'amélioration des systèmes de nettoyage et de gestion des déchets;
- la promotion du petit entrepreneuriat urbain de quartier par l'accès des populations à des équipements de production et/ou d'exploitation.

En effet, estiment les techniciens du MJEHP, le choix stratégique majeur est de créer les synergies nécessaires entre les divers acteurs concernés. L'objectif visé est de réduire les disparités qui existent entre les logiques des pouvoirs publics et les dynamiques portées par les populations à travers les organisations communautaires de base.

Ce programme comportera plusieurs volets, dont notamment, les opérations coup de poing avec comme objectif un niveau "zéro déchet", le désencombrement, l'éradication des dépôts sauvages et des gravats, l'enlèvement des ordures, le saupoudrage et la pulvérisation.

Ce programme qui n'est encore qu'à ses débuts, vise dans un premier temps certaines localités pour lesquelles le seuil de déficience de la gestion de l'environnement est jugé critique. Avec, donc, en premier lieu Dakar. A la différence du PVC, celui-ci présente l'avantage de faire l'objet d'une réflexion préalable. En plus, il évite au mieux de tomber dans les mêmes travers que les programmes antérieurs, en accordant une plus grande importance aux principaux acteurs et bénéficiaires, les populations, notamment les jeunes. Last but not least, il articule une démarche fondée sur quatre piliers: informer, prévenir, assister, sévir.

Tous ces programmes, dans le cadre de leur exécution, s'appuient sur des structures qui œuvrent pleinement pour l'avènement d'un environnement sain.

II LES STRUCTURES ETATIQUES INTERVENANT DANS L'ENCADREMENT DES JEUNES ET LA GESTION DU CADRE DE VIE

La conception et la mise en œuvre de ces initiatives étatiques requièrent la présence de structures chargées d'impulser certaines dynamiques et d'encadrer les différentes initiatives.

1 LE SERVICE CIVIQUE NATIONAL (SCN)

Le SCN est créé par le décret n°98-362 pour pallier le déficit actuel en ressources humaines et mettre en profil l'énergie et la disponibilité des jeunes. Il a pour mission de promouvoir l'éducation civique sur toute l'étendue du territoire au niveau des jeunes. Tout en contribuant à la formation professionnelle de ceux-ci, le SCN n'en poursuit pas moins la promotion et l'avènement d'un esprit de volontariat auprès de ses recrues. Il œuvre enfin pour aider ces jeunes volontaires à une insertion socio-économique.

Depuis sa création en 1998, le SCN a formé plusieurs générations de volontaires dans des secteurs très diversifiés. En effet, depuis les volontaires d'appui à la décentralisation, aux VAHPE, en passant par les VAGU, les VAASE, les VAA, ce sont des milliers de jeunes qui ont été formés et mis à la disposition de la nation.

Ces jeunes qui ont décidé de consacrer deux ans de leurs plus belles années au pays, confortent cette disponibilité de cette partie de la population, véritable atout pour notre développement.

Concernant particulièrement ces VAHPE, leur apport sera déterminant dans l'amélioration et la gestion du cadre de vie des populations dakaroises. Travaillant en étroite collaboration avec les organisations communautaires de base, ils constitueront des relais importants entre ces dernières et les puissances publiques dans les différentes logiques qu'elles initient de ce domaine.

Leur mission essentielle consistera, d'une part, à gérer au quotidien le processus et, d'autre part, à assurer une veille citoyenne. Ces jeunes volontaires, qui seront choisis dans leur propre localité, sont mobilisés dans le cadre du "programme, villes propres", en servant de relais pour accompagner le processus d'organisation du groupe de voisinage, à assainir le milieu en s'appuyant sur la densité et le dynamisme du mouvement associatif local, en tant que moyen et

condition de pérennisation du système. Ils doivent donc travailler à donner de la "consistance à la vision des autorités en faisant de la jeunesse la sentinelle vigilante de la protection de l'environnement au Sénégal."

Mais dans l'exercice de leur mission ces jeunes rencontrent d'énormes difficultés liées à leurs conditions de travail souvent précaires.

2 L'APRODAK

A la suite du constat sur la défaillance des collectivités locales à assurer la gestion correcte des ordures ménagères, l'Etat s'est substitué et a mis en place un système géré par l'APRODAK. Elle a été créée en mai 2000 et s'appelait la Haute autorité pour la propreté de Dakar. Cette Haute autorité sera, dans un premier temps transformée en PRODAK(Propreté de Dakar), avant de devenir, par le biais du décret n°2001-257, une agence (APRODAK).

Elle a pour mission de susciter un nouvel esprit dans le cadre de la prise en compte de la propreté de Dakar par les populations elles mêmes. Donc l'agence a pour rôle d'encadrer et d'appuyer ces populations dans les leurs différentes tentatives de la lutte contre l'insalubrité.

Avec la dissolution de la CUD, les missions de l'APRODAK ont été renforcées. Elle travaille directement avec les organisations de base en définissant avec les ASC surtout, des cadres de partenariat particulièrement dans la précollecte et l'assainissement. Cette structure, placée sous la tutelle du MJEHP, s'appuie particulièrement sur les VAHPE, qui servent aussi d'agents d'exécution.

3 LA DJVA

Cette direction du MJEHP est au cœur du dispositif des vacances citoyennes. Elle joue un rôle charnière dans l'organisation de ces moments forts des jeunes en servant de creuset de réflexion et de conception des différentes actions à réaliser. C'est par son biais également que le MJEHE est l'œuvre organisatrice des chantiers ouverts un peu partout dans le pays. D'où toute son importance car ayant en charge le recrutement aussi bien des encadreurs que des jeunes devant participer à ces chantiers.

En plus de la gestion du matériel du PVC, la DJVA assure le fonctionnement de ce programme. Enfin, en aval, elle se charge, en rapport avec les autres services du ministère, de l'évaluation des vacances citoyennes.

4. LE FONDS NATIONAL DE PROMOTION DE LA JEUNESSE (FNPJ)

Issu de l'alternance, le FNPJ intervient dans le financement des projets initiés par les groupements de jeunesse. Elle œuvre dans la lutte que mène l'Etat depuis fort longtemps, contre le chômage au niveau des jeunes. Ceci, en leur facilitant l'accès au crédit par la levée des obstacles qui étaient l'apport et la garantie. Ainsi son objectif s'inscrit dans l'insertion socio-économique des jeunes laissés en rade par le système d'insertion classique.

En matière de projets de gestion de l'environnement, les responsables du fonds affirment en avoir financé même si par ailleurs ces projets restent faibles (mois de 2% des financements). Par contre, ils estiment avoir suffisamment fait pour les projets touchant à l'horticulture. Leur souhait serait d'ailleurs de voir de plus en plus de projets portés vers la gestion de l'environnement pour accompagner la dynamique enclenchée par le MJEHP auquel le FNPJ est rattaché.

5. LA DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Sous le giron de MJEHP, son rôle est plus visible dans la conception des programmes environnementaux. Elle joue également un rôle d'appui technique, en relation avec les structures environnementales déconcentrées, dans l'exécution des activités planifiées au cours des vacances citoyennes et touchant à l'environnement.

6. LE SERVICE D'HYGIENE

Comme la direction de l'environnement, le service d'hygiène offre un concours plus technique. Actuellement placé sous l'autorité du MJEHP, il intervient dans les activités de saupoudrage, de désinfection, de pulvérisation, menées soit dans les vacances citoyennes, soit dans le cadre du programme "Sénégal, villes propres".

Il a également pour mission d'éduquer les populations en matière d'hygiène et de salubrité publique, et d'assurer le respect de la réglementation et de la législation en matière d'hygiène dans les agglomérations urbaines.

Mais il semblait être beaucoup plus connu dans la recherche et la constatation des infractions en matière d'hygiène, qui constituent une autre de ses prérogatives en plus de son assistance aux autorités administratives dans ce domaine.

Mais pour éviter aux actions de ces deux dernières structures une dimension de simple exécution, une plus grande synergie doit être trouvée entre elles et les services chargés des questions de jeunesse.

CHAPITRE TROISIEME

L'INTERVENTION DES COLLECTIVITES LOCALES DANS LA GESTION DE L'ENVIRONNEMENT

En 1996, la nouvelle loi sur la décentralisation a été d'une grande révolution par l'étendue des compétences qu'elle transféra de l'Etat central vers les collectivités locales. La loi n°96-07 précise ces compétences transférées qui sont au nombre de neuf. Il s'agit :

des domaines

- de l'environnement et de la gestion des ressources naturelles,
- de la santé, de la population et de l'action sociale,
- de la jeunesse, des sports et des loisirs,
- de la culture,
- de l'éducation,
- de la planification,
- de l'aménagement du territoire,
- enfin de l'urbanisme et de l'habitat.

Il s'agit pour l'Etat, de responsabiliser très largement les collectivités locales, tout en maintenant l'autorité et l'unité de l'Etat. Mais ce transfert devait être accompagné d'un transfert par l'Etat de ressources nécessaires à leur libre exercice. A l'heure actuelle, si cette politique hardie n'a pas encore produit les effets escomptés, c'est parce que justement, « l'Etat a transféré les problèmes aux collectivités locales sans les faire suivre de moyens conséquents pour y faire face. » Même s'il est prévu des mécanismes de compensation des charges de transfert, sous forme de fonds de dotation à la décentralisation, il faut reconnaître que sa mise en place tardive et/ou sa faiblesse, ne sont pas pour pallier les difficultés qu'ont les collectivités locales pour prendre correctement en charge les nouvelles compétences qui leur sont dévolues. A cela il faut ajouter les restrictions budgétaires qui frappent ces collectivités locales les empêchant de mieux jouer leur partition dans ce processus de décentralisation.

Cette analyse, loin de vouloir les dédouaner, au contraire, montre à quel point, il est difficile pour elles de prendre en charge ces problèmes aussi délicats que la gestion de l'environnement ou ceux ayant trait à la jeunesse.

En ce concerne la gestion de l'environnement, conformément aux dispositions réglementaires, et face à l'immensité et la complexité de ce problème, les communes de la région de Dakar s'étaient regroupés dans une communauté urbaine pour conjuguer leurs efforts dans ce domaine. Ce problème

persistant est à l'origine de sa dissolution en janvier 2001, après les nouvelles autorités ont établi qu'elle a échoué dans ce domaine. Dès lors, chaque commune et commune d'arrondissement a tenté de faire face seule à ce fléau grandissant.

La loi leur attribue des responsabilités dans l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi des plans ou schémas régionaux d'actions pour l'environnement pour la région (article 28, alinéa 9 de la loi n°96-07), et de la gestion des déchets, la lutte contre l'insalubrité, les pollutions ou les nuisances, ou l'élaboration des plans communaux d'action pour l'environnement (article 29, alinéas 4 et 6 de la même loi.)

Malgré les difficultés déjà évoquées les collectivités locales ont engagé des actions allant dans le sens d'une bonne gestion de l'environnement. Ces actions sont multiples et variées allant de la mise à la disposition des populations de poubelles, de bennes, d'opérations de collecte et d'évacuation des ordures. En outre elles ont initié des stratégies tendant à impliquer les populations en général, et les jeunes en particulier dans la gestion de et l'amélioration de leur de vie. Ces actions, si elles n'ont pas fait eau claire, ont été insuffisantes pour juguler ce fléau des grandes villes du Tiers monde.

Aujourd'hui, ces collectivités locales ont été dessaisies de cette question, et on assiste actuellement à une démultiplication des initiatives aussi bien publiques que privées qui gagneraient à être mieux coordonner et planifier.

TROISIEME PARTIE
RECOMMANDATIONS POUR UNE MEILLEURE PRISE EN COMPTE
DE LA JEUNESSE DANS LA GESTION DES PROBLEMES
ENVIRONNEMENTAUX A DAKAR

Les tentatives de faire participer les jeunes à la gestion de l'environnement ont été nombreuses et se sont déclinées sous plusieurs formules. La dernière en date, c'est l'érection d'un ministère de la jeunesse, de l'environnement et de l'hygiène publique avec ses différents programmes.

Aujourd'hui, s'il est peut être très tôt de vouloir faire le bilan de cette option prise il y a deux ans, il serait également intéressant et important de faire un certain nombre de suggestions afin d'éviter les erreurs et errements commis dans le passé.

Au regard des différentes actions jusqu'ici initiées et tendant à une participation des jeunes dans le traitement des questions environnementales, le constat qui peut être fait est que les résultats escomptés non pas été atteints. A l'origine de ces échecs répétés, plusieurs facteurs, dont le plus important nous semble être la non implication des jeunes en amont.

C'est pourquoi, dans un souci d'améliorer et de renforcer la présence des jeunes dans ce secteur environnemental, comme acteurs véritables devant participer à sa gestion, il convient:

➤ De reconsidérer la perception qu'on a encore de la jeunesse comme force passive et non active. Même si on reconnaît à ces jeunes une très grande importance, la manière de traiter des questions les concernant ou de les impliquer dans un certain nombre de programmes, pose problème. Les autorités continuent de réfléchir à leur place et de les imposer des visions qu'ils ne partagent pas souvent forcément. Ce qui va se traduire par le caractère évanescem de ces initiatives gouvernementales.

Il est donc temps de faire de la participation et de la responsabilisation effectives des jeunes, durant tout le processus (conception, exécution, évaluation), une plus grande réalité. Ce qui pourrait permettre de pérenniser certains acquis.

➤ De renforcer cette décentralisation qui cherche à faire des populations, les véritables actrices du développement de leur localité. Le constat de l'existence d'une apoplexie au centre et d'une paralysie à la périphérie que la décentralisation tente de corriger, ne pourrait être rectifié que si les populations en général et les jeunes en particulier s'impliquent davantage

dans les questions intéressant leur localité. Parmi celles-ci, l'amélioration et la gestion du cadre de vie doit occuper une place de choix.

L'insuffisance de l'appui étatique aux structures décentralisées et la faiblesse du taux de recouvrement des taxes sur les ordures ménagères devaient pouvoir être comblées par la volonté des populations, des jeunes notamment, de prendre en charge la lutte contre l'insalubrité dans leurs différentes localités.

- De dépolitiser certains programmes et certaines structures. La jeunesse étant souvent définie comme rebelle, et réfractaire à toute forme d'inféodation, quand bien même, elle peut avoir ses propres convictions politiques. Mais comme on l'a noté d'abord avec les opérations de "set-setal" hier, et les vacances citoyennes aujourd'hui, la dimension politique fait que ces programmes font le plus souvent long feu, même si leur ambition est noble.
- De mettre davantage l'accent sur la sensibilisation et le volontariat. En effet, dans beaucoup de programmes ou initiatives; le volet sensibilisation semble ne pas occuper une grande importance. Alors que l'information et la sensibilisation auraient pu être un moyen très efficace d'amener les jeunes à une prise de conscience sur les questions environnementales.

De plus, l'importance de plus en plus considérable accordée à l'argent fait souvent dévier des programmes de leurs objectifs initiaux. Même si la rétribution des activités que mènent les jeunes constitue une source de motivation, il faudra également s'interroger sur les possibilités de dévoyer les orientations de départ qu'elle peut entraîner.

- De faire de sorte que, dans la gestion de leur environnement, les jeunes puissent parallèlement trouver un emploi. Car, le fait de collecter et d'évacuer des ordures ne suffit pas. Faudrait-il encore procéder à un traitement de ces ordures entreposées dans des dépôts comme Mbeubeuss. En créant au Sénégal, des unités chargées du traitement des ordures, on parviendra, en plus de pouvoir mieux gérer notre environnement, de créer des emplois.

Dans le même ordre d'idées, la création et l'entretien d'espaces verts seraient pour lutter contre le chômage des jeunes en milieu urbain dakarois. Des activités génératrices de revenus pourront également être induites à travers la constitution de GIE au niveau des différents quartiers spécialisés soit dans la précollecte, soit dans la gestion de la salubrité des quartiers. Des Structures comme le FNPI et l'APRODAK pourront venir en appui à ces différentes tentatives.

- De favoriser une plus grande synergie entre les différentes initiatives environnementales, qu'elles soient publiques ou privées. On assiste à une floraison d'activités œuvrant pourtant pour une même cause. Cette synergie serait pour rapprocher ces différentes initiatives en faisant prévaloir leur complémentarité et leur recoupement. Ce défaut de coordination entraîne un

manque de lisibilité même dans les actions gouvernementales où la distribution des rôles ne permet pas de saisir clairement les prérogatives des différentes structures en présence (Alcyon, APRODAK, municipalités).

- De renforcer l'éducation environnementale au niveau de l'école. Il s'agira de faire bénéficier du PFIE aux autres cycles de l'enseignement car, avec les objectifs de 75% fixés dans le domaine de la scolarisation, on peut espérer atteindre une plus grande cible qui pourra en même temps servir de relais.

Cette série de recommandations, qui ne prétend être ni exhaustif ni une panacée, pourrait au moins renforcer les acquis obtenus depuis des années. Ce qui contribuerait à conforter davantage la relation jeunesse-environnement en mettant à la disposition de ce secteur aussi important pour le développement, la disponibilité d'une partie la plus importante de la population.

CONCLUSION

Le Sénégal, dans le contexte actuel de la décentralisation assez poussée dans lequel il se trouve, peut-il s'appuyer sur sa jeunesse pour relever les multiples défis environnementaux qui l'interpellent? Cette question, circonscrite au niveau de la ville de Dakar, était au centre de cette réflexion. Il s'agissait particulièrement de poser un regard profond et patient sur les différentes stratégies portant sur la gestion de l'environnement et particulièrement celles tendant à y associer les jeunes.

Ceci dans un cadre marqué par une accélération des mutations tant physiques que démographiques. La ville de Dakar, espace géographique très menu, concentre de manière inversement proportionnelle le plus grand regroupement démographique du pays. Véritable fourmilière, son environnement est de plus en plus marqué par une dégradation continue révélée au cours de cette étude.

Ainsi, il ressort du terme de celle-ci, que des stratégies, ont de tout le temps, été menées pour y faire face. L'autre constante est que la jeunesse a toujours été associée aux différentes stratégies mises en œuvre.

Aujourd'hui, même si ce rôle de la jeunesse comme levier dans la gestion de l'environnement urbain a été renforcé, il reste que des efforts méritent encore d'être faits pour espérer obtenir un " Sénégal, villes propres".

Les jeunes eux mêmes, ne sont pas en reste dans cette recherche d'un cadre de vie plus avenant en s'investissant dans des opérations dont le but n'est autre qu'une bonne gestion de l'environnement. Même si leurs actions n'ont pas eu un grand impact sur l'amélioration de la qualité de leur environnement, leur mérite est tout grand d'avoir pris conscience qu'un développement durable s'entend avec un environnement sain. D'ailleurs leur manque de réussite dans ce domaine est à relativiser devant celui des collectivités locales.

En effet, celles-ci, à qui revient la charge de la gestion de l'environnement, par le biais d'un transfert de compétences, ont fini de montrer leurs limites quant à la prise en charge correcte de cette question. Faute de moyens et devant un phénomène d'une grande complexité, les collectivités locales ont dû rétrocéder à l'Etat ce problème qu'il leur avait transféré.

Celui-ci s'investit à travers de nouveaux programmes et de nouvelles structures à vaincre ce péril environnemental, véritable défi au développement avec une participation plus accrue des jeunes.

Mais, les actions initiées par l'Etat souffrent de quelques incohérences qui rendent leur succès moins évident. Dès lors, il apparaît clairement que la dimension participative des jeunes serait pour assurer un plus grand succès à toutes ces nobles et ambitieuses stratégies de gestion de l'environnement.

BIBLIOGRAPHIE

I. OUVRAGES GENERAUX

- 1) Les Atlas de l'Afrique: le Sénégal. Ed JA Mai 2000
- 2) Axes de contribution à l'exercice d'élaboration du DSRP, DEFP/MEJHP, Juillet 2001.
- 3) Déclaration de politique de population adoptée en 1988,MEFP, Janvier 1991.
- 4) La lutte contre la pauvreté: initiative de soutien au développement local, In SEN-ONU, n°4, Octobre 1999.
- 5) Le processus d'urbanisation au Sahel, POP-Sahel n° 26, Octobre 1997.
- 6) Les risques de gestion des collectivités territoriales, Jacques Vielleville, Dalloz 1995.
- 7) L'urbanisation des pays en voie de développement. Mario Polèse, édition Jeanne Wolf, 1993.
- 8) Rapport de la Conférence du Caire sur la population et le développement, 1994
- 9) Plan d'orientation pour le développement économique et social 1996-2001,(IX plan) . Compétitivité et développement humain durable, MEFP/DP.
- 10) Textes de lois sur la décentralisation, Ministère de l'intérieur, 1997.

II. OUVRAGES SPECIFIQUES

- 11) Allocution de Monsieur Modou Diagne Fada, ministre de la jeunesse, de l'environnement et de l'hygiène publique, DEFP/MJEHP, Octobre 2001.
- 12) Amélioration du cadre de vie: gestion des déchets solides et des eaux usées, M. M. Faye, MEPN, Avril 1999.

- 13) ASC et création de GIE, M.D. Diop.
- 14) Démographie, emploi et pauvreté dans les villes d'Afrique subsaharienne, In le Courrier n°131, Janvier-février 1991. Dynamiques urbaines et rurales, ISADE SA, M. Sangharé, Avril 2000.
- 15) Etudes sur les stations et les zones de maraîchage: valorisation des eaux traitées en agriculture, ACDI/CRDI/ENDA/IFAN, Mars 2000.
- 16) Femmes, environnement, développement; Actions 21, UNIFEM 2000.
- 17) Gestion des déchets industriels et dangereux dans les zones urbaines en Afrique de l'Ouest, F. Haupt, IAGU, 1996.
- 18) Guide pratique de la gestion des déchets solides urbains en Afrique subsaharienne, A. Hebette, IAGU 1996.
- 19) La polarisation sur la presqu'île du Cap vert, B. Fraud, CES, Décembre 1997.
- 20) L'approche "indicateurs" pour suivre les relations population/environnement: des concepts à l'expérience, In Sécheresse n°3, Vol 11, Septembre 2000
- 21) L'assainissement des eaux pluviales en milieu urbain tropical subsaharien, A. Morel; A. L'Huissier, IAGU 1996.
- 22) Le Code de l'environnement. Ministère de l'environnement Mars 2001.
- 23) Les implications démographiques des politiques de développement au Sahel: le cas du Sénégal, M. Sy, A Bâ, Nd. Ndiaye.
- 24) Mouvements de jeunesse et associations. M. D. Diop.
- 25) Plan d'accompagnement pour la généralisation et la pérennisation de l'éducation environnementale au Sénégal, PFIE/Sénégal, Avril 2000.
- 26) Plan d'action pour le développement durable de la baie de Hann, IAGU 1997.
- 27) Plan d'action pour la gestion intégrée des risques industrielles IAGU 1997.

- 28) Population reports, la population et l'environnement: le défi mondial, série M.n°15, août 2000.
- 29) Présentation de la politique de jeunesse, Ministère de la jeunesse et des sports.
- 30) Profil environnemental de la baie de Hann, C. S. Ndiaye, E. B. Diop, D. Doucouré, IAGU 1994.
- 31) Profil environnemental de Dakar, IAGU Juin 1994.
- 32) Rapport final "Forum sous régional des jeunes", jeunesse et développement, Dakar du 30 Mars au 03 Avril 1997, CNJS FNUAP.
- 33) Rapport du quatrième forum mondial de la jeunesse: position des jeunes francophones, Dakar, Août 2001.
- 34) Risques industrielles: Dakar une ville de tous les dangers, MB. Diop, B. Ndao, S. Yade, IAGU 1994.
- 35) Rôles et places des mouvements de jeunesse après l'alternance.
- 36) Santé et hygiène dans les villes du tiers monde. In le Courrier n°131, Janvier février 1991.
- 37) "Sénégal, villes propres", DEFP/MJEHP, document de travail, Juin 2001.
- 38) "Travail contre nourriture",: une ville plus propre, des familles mieux nourries (projet assainissement), In SEN-ONU n°4, Octobre 1999..

III. COUPURES DE PRESSE

- 39) Education environnementale: des cours dispensés à 15 000 élèves. Le Soleil 24 septembre 1996
- 40) Ventre vide connaît environnement. Dakar Soir du 06 au 13 juin 1997
- 41) Tous les canaux mènent à la baie de Hann. Op cite
- 42) Les périls de l'environnement. Le Soleil du 10 avril 2000
- 43) Ordures ménagères. Le filon de la récupération. Sud quotidien du 08 mars 1996

TABLE DES MATIERES

Dédicaces	01
Avant propos	02
Sommaire	04
Introduction	05
Méthodologie	08
I. Partie: Présentation du cadre de l'étude	09
Chapitre 1: le cadre physique et humain	11
1 Le cadre physique	11
1-1 Le plateau	11
1-2 La Médina	11
1-3 Le grand Dakar	11
2 les caractéristiques démographiques	12
2-1 La croissance de la population	12
2-1-1. les facteurs historiques	13
2-1-2. les fonctions de Dakar	13
2-2. la répartition de la population	14
2-3. La structure de la population	16
Chapitre 2: Les problèmes environnementaux	17
1. la gestion des déchets solides	17
1-1 Les ordures ménagères	18
1-2 Les déchets biomédicaux	19
2 Problématique de la gestion des eaux usées	20
3 L'approvisionnement en eau potable	21
Chapitre 3: les collectivités locales	23

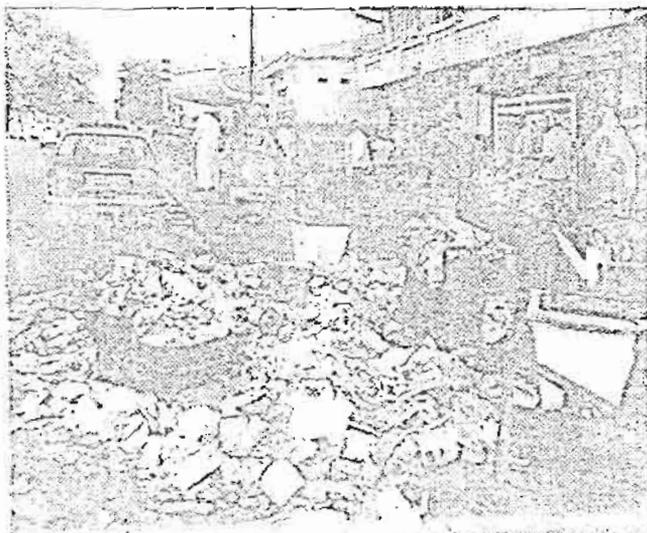
1 La région	23
2 La commune de Dakar	24
3 Les communes d'arrondissement	25
II. Partie: les stratégies des différents acteurs de la gestion de l'environnement	27
Chapitre 1: La participation des associations et mouvements de jeunesse dans la gestion de l'environnement	28
1 Les ASC	28
2 Les comités de salubrité publique	29
3 Les mouvements de jeunesse	30
Chapitre 2: Les interventions étatiques dans la gestion de l'environnement à Dakar	32
1 Les programmes ministériels de gestion de l'environnement	32
1-1 Le PFIE	33
1-2 Le PVC	34
1-3 Le PSVP	37
2 Les structures d'encadrement des jeunes et de gestion de l'environnement	38
2-1 Le SCN	38
2-2 L'APRODAK	39
2-3 La DJVA	39
2-4 Le FNPJ	40
2-5 La Direction de l'environnement	40
2-6 Le SNH	40
Chapitre 3: L'intervention des collectivités locales dans la gestion de l'environnement	42
III. Partie: Les recommandations pour une meilleure prise en compte de la jeunesse dans les questions environnementales	44
Conclusion	47
Bibliographie	49
Table des matières	52
Annexes	

ANNEXES

COMPOSITION DES DECHETS URBAINS

Plus on est pauvre, plus on pollue

Dites aux experts quel revenu vous avez, ils vous diront ce que contient votre poubelle en produits polluants. En fait, les poubelles changent en fonction des revenus des ménages, des localités et des saisons.



Les poubelles de la banlieue ne ont pas les mêmes contenus que celles du centre-ville.

« La pollution est un problème majeur pour les autorités municipales de Dakar, mais elles ont peu de données sur la composition de ces déchets, leur variation et leur impact », dit Isabelle Paris, spécialiste de la gestion des déchets urbains qui a pris fin hier, des informations internationales sur ce sujet. Ainsi expliquent les experts, dans l'agglomération dakaroise, la ville de Dakar ne produit pas le même type de déchets que le Plateau. Si les déchets tels que les verres, les métaux, les papiers, etc., sont visibles dans les poubelles au centre-ville, il n'en est pas de même pour les poubelles des banlieues qui recèlent des cartons, des déchets de plantes, des restes de repas, etc.

Toutefois, les déchets ménagers y sont plus nombreux et les déchets organiques y sont plus nombreux. En fait, il est difficile de parler de traitement approprié. Ce qui est sûr, c'est que le contenu des poubelles change en fonction des revenus des ménages, des localités et des saisons.

« Plus on est pauvre, plus on pollue », dit Isabelle Paris, spécialiste de la gestion des déchets urbains. « Dans les zones riches, on retrouve les produits de débouchage de la cuisine, les produits de toilette, les produits de nettoyage, etc. », dit-elle. « Dans les zones pauvres, on retrouve les déchets ménagers et assimilés et les déchets inertes ne sont pas traités. »

« Plus on est pauvre, plus on pollue », dit Isabelle Paris, spécialiste de la gestion des déchets urbains. « Dans les zones riches, on retrouve les produits de débouchage de la cuisine, les produits de toilette, les produits de nettoyage, etc. », dit-elle. « Dans les zones pauvres, on retrouve les déchets ménagers et assimilés et les déchets inertes ne sont pas traités. »

« Plus on est pauvre, plus on pollue », dit Isabelle Paris, spécialiste de la gestion des déchets urbains. « Dans les zones riches, on retrouve les produits de débouchage de la cuisine, les produits de toilette, les produits de nettoyage, etc. », dit-elle. « Dans les zones pauvres, on retrouve les déchets ménagers et assimilés et les déchets inertes ne sont pas traités. »

Il y a d'abord que les pays riches produisent peu de matières organiques alors que, dans les pays en développement, on trouve beaucoup de matières organiques dans les ordures ménagères. Aussi précise Mme Paris, dans les pays en développement, on développe la cuisine en plein air ce qui génère beaucoup de déchets organiques. Si le Nord est si avancé en matière de technique de gestion de déchets urbains, il faut en faire de même dans les pays en développement.

« Plus on est pauvre, plus on pollue », dit Isabelle Paris, spécialiste de la gestion des déchets urbains. « Dans les zones riches, on retrouve les produits de débouchage de la cuisine, les produits de toilette, les produits de nettoyage, etc. », dit-elle. « Dans les zones pauvres, on retrouve les déchets ménagers et assimilés et les déchets inertes ne sont pas traités. »

« Plus on est pauvre, plus on pollue », dit Isabelle Paris, spécialiste de la gestion des déchets urbains. « Dans les zones riches, on retrouve les produits de débouchage de la cuisine, les produits de toilette, les produits de nettoyage, etc. », dit-elle. « Dans les zones pauvres, on retrouve les déchets ménagers et assimilés et les déchets inertes ne sont pas traités. »

"Faire de l'éducation environnementale une priorité"

Les sciences de l'environnement touchent au plus intime de la vie quotidienne de chacun d'entre nous. Chaque culture, chaque être est détenteur d'un savoir qui pour être peut être d'une autre nature n'en est pas moins de même valeur que celui des chercheurs. Juriste et environnementaliste, qui aurait pensé à un mariage aussi imprévisible il y a quelques années! Au Sénégal, des jeunes se pré-

parent déjà à ces métiers du futur touchant à la maîtrise des métiers de l'environnement. Djibril Guèye, juriste et environnementaliste fait partie de cette race de précurseurs. Il nous parle de ses activités et des questions d'urgence à prendre en charge en matière d'environnement chez nous. Entretien...

PARI

Sud Quotidien: Pouvez-vous brièvement nous dire ce qui a motivé la naissance de votre cabinet? Djibril Guèye: C'est dans le but d'aider les acteurs socio-économiques à intégrer l'environnement dans les actions de développement que nous avons mis sur pied ce cabinet. Nous travaillons ainsi à impulser toute une gamme d'activités tournées vers la conservation et la régénération des ressources naturelles et de l'environnement en ayant comme souci de pérenniser une valeur ajoutée économique. C'est le cas de la gestion des déchets par exemple. Nous faisons déjà la formation sur ce thème en direction des Ong. C'est un peu l'ensemble des volets que nous essayons de prendre en charge et qui ont motivé en grande partie la naissance de notre cabinet.

S.Q. Juriste et environnementaliste, vous avez donc un rôle à jouer dans le domaine de l'éducation environnementale au niveau des populations. Pensez-vous que cette politique soit vraiment bien articulée pour le moment?

D.G. Oui, mais il y a encore beaucoup de choses à faire. On en a beaucoup parlé lors des

dernières réunions concernant le domaine de l'environnement. C'est en partie lié à une prise de conscience de plus en plus visible sur la dimension anthropique dans la lutte contre la dégradation des milieux, contrairement à ce qu'on croyait il y a quelques années, quand on parlait encore de pays agressés par la désertification en minimisant l'action de l'homme. Face à la nouveauté du problème urbain dans nos pays, avec toutes ces populations qui descendent de la rase campagne avec leur mentalité, cette question demande une prise en compte adéquate. Quand on voit ce qui se passe dans les villes modernes de manière des années en campagne, contrairement au centre urbain où il y a des taxes à payer et des sociétés de ramassage. Cette éducation semble ainsi fondamentale et devrait tenir compte de ces aspects d'une question qui se pose à chaque jour. Pour cela, l'insertion des populations semble être le point de départ d'une éducation qui doit être globale. Cette éducation doit être s'élargir au niveau des études primaires. Même si certaines ne sont pas lancées dans le processus, il faut les lancer dans le monde. Il y a encore beaucoup



à faire de la voir, ce par les associations d'environnement qui se sont le plus en plus entendues, comme au niveau de la loi. Hier, certains d'entre eux ont essayé de parler en terme de questions avec les associations de quartiers. Enfin, la sensibilisation doit aussi se faire dans le cadre des associations de quartier.

d'abord aujourd'hui, c'est une bonne implication de tout le monde par une démarche participative qui associe l'ensemble des partenaires (populations, autorités, Ong et collectivités de base). Ensuite, il faudrait que l'environnement devienne une véritable priorité dans la politique globale du gouvernement. La création d'un super-ministère ne saurait suffire. Il s'agit à mon avis de rattacher le département à la Présidence au lieu d'en faire un ministère à part.

S.Q. Au Sénégal, le discours sur l'environnement contraste d'ailleurs, un peu avec les réalités du terrain. En pensant aux "catastrophes" de Ndol par exemple, croyez-vous que les pouvoirs publics soient assez forts pour influencer des tendances de ce type? D.G. Le ministre de l'agriculture a récemment reçu des résultats agricoles au niveau de Ndol. C'est un succès. Mais la part de la responsabilité est des plus importantes. La dégradation de l'environnement est le résultat de l'absence de planification à long terme. Il faut donc penser à long terme et à l'avenir de la Nation. C'est un défi de taille. Aujourd'hui, on ne peut pas dire que les pouvoirs publics soient assez forts pour influencer des tendances de ce type.

de ces surfaces forestières, mais personne ne peut garantir le suite. Et c'est cela qui est grave.

S.Q. Il y a l'action de l'homme, mais on ne peut aussi négliger les phénomènes naturels concernant la gestion de l'environnement. Y a-t-il par exemple de véritables moyens pour lutter contre la salinisation de nos sols et l'acidification de nos eaux?

La salinisation reste un des grands problèmes du moment pour notre pays. Le mal peut s'aggraver pour atteindre des seuils d'irréversibilité que personne ne souhaite. L'essentiel à ce niveau est de mener des études, les publier, en tenant les capacités de prévention des communautés de base. Il faut aussi prendre en compte les technologies traditionnelles existant dans la matière. En plus, il faudrait aussi s'orienter vers le développement d'une foresterie basée sur des espèces halophytes qui résistent mieux au sel. Enfin, il s'agit de mener des recherches dans le domaine de la mise en valeur intégrée de ces terres, en allant vers l'agro-culture.

S.Q. Avec tous ces problèmes qui s'accumulent dans ce secteur, comment voyez-vous l'avenir?

D.G. Il y a quelques années, le Sénégal était dans le domaine de la gestion de l'environnement. C'est un succès. Mais la part de la responsabilité est des plus importantes. La dégradation de l'environnement est le résultat de l'absence de planification à long terme. Il faut donc penser à long terme et à l'avenir de la Nation. C'est un défi de taille. Aujourd'hui, on ne peut pas dire que les pouvoirs publics soient assez forts pour influencer des tendances de ce type.

Aujourd'hui, des pays comme le Togo et la Guinée font mieux que nous. Car chez eux, le Code de l'environnement qui date de 1987 est en vigueur. C'est un succès. Mais la part de la responsabilité est des plus importantes. La dégradation de l'environnement est le résultat de l'absence de planification à long terme. Il faut donc penser à long terme et à l'avenir de la Nation. C'est un défi de taille. Aujourd'hui, on ne peut pas dire que les pouvoirs publics soient assez forts pour influencer des tendances de ce type.

TENDANCES

Alors de l'ouest, parlons? 220 L'écologie génération de premier ordre en vue

A partir des transformations prévisibles de la structure et du peuplement des économies et des incertitudes de repères à ces transformations mis en évidence dans le diagnostic, la stratégie de l'étude des perspectives à long terme en Afrique de l'Ouest (1983-1995) a été mise au point. Elle est présentée dans le rapport de l'Institut de l'Environnement de l'Unesco.

La population de l'Afrique de l'Ouest est en train de croître à un rythme de 2,2% entre 1980 et 2025, contre 6,3% entre 1960 et 1980. Ce rythme de croissance est en baisse par rapport au niveau moyen d'urbanisation qui passera de 40 à 65%. La population rurale augmente de 10% par an et son effectif augmente de 20%. Les migrations internes sont en forte croissance.

Le développement durable est un concept qui vise à répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité de l'équipe des générations futures à répondre aux leurs. C'est un défi de taille. Aujourd'hui, on ne peut pas dire que les pouvoirs publics soient assez forts pour influencer des tendances de ce type.

Le développement durable est un concept qui vise à répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité de l'équipe des générations futures à répondre aux leurs. C'est un défi de taille. Aujourd'hui, on ne peut pas dire que les pouvoirs publics soient assez forts pour influencer des tendances de ce type.

l'écologie génération de premier ordre en vue

Le développement durable est un concept qui vise à répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité de l'équipe des générations futures à répondre aux leurs. C'est un défi de taille. Aujourd'hui, on ne peut pas dire que les pouvoirs publics soient assez forts pour influencer des tendances de ce type.

Le développement durable est un concept qui vise à répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité de l'équipe des générations futures à répondre aux leurs. C'est un défi de taille. Aujourd'hui, on ne peut pas dire que les pouvoirs publics soient assez forts pour influencer des tendances de ce type.

Le développement durable est un concept qui vise à répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité de l'équipe des générations futures à répondre aux leurs. C'est un défi de taille. Aujourd'hui, on ne peut pas dire que les pouvoirs publics soient assez forts pour influencer des tendances de ce type.

Le développement durable est un concept qui vise à répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité de l'équipe des générations futures à répondre aux leurs. C'est un défi de taille. Aujourd'hui, on ne peut pas dire que les pouvoirs publics soient assez forts pour influencer des tendances de ce type.

Le développement durable est un concept qui vise à répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité de l'équipe des générations futures à répondre aux leurs. C'est un défi de taille. Aujourd'hui, on ne peut pas dire que les pouvoirs publics soient assez forts pour influencer des tendances de ce type.

Le développement durable est un concept qui vise à répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité de l'équipe des générations futures à répondre aux leurs. C'est un défi de taille. Aujourd'hui, on ne peut pas dire que les pouvoirs publics soient assez forts pour influencer des tendances de ce type.

Le développement durable est un concept qui vise à répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité de l'équipe des générations futures à répondre aux leurs. C'est un défi de taille. Aujourd'hui, on ne peut pas dire que les pouvoirs publics soient assez forts pour influencer des tendances de ce type.

Le développement durable est un concept qui vise à répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité de l'équipe des générations futures à répondre aux leurs. C'est un défi de taille. Aujourd'hui, on ne peut pas dire que les pouvoirs publics soient assez forts pour influencer des tendances de ce type.

Le développement durable est un concept qui vise à répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité de l'équipe des générations futures à répondre aux leurs. C'est un défi de taille. Aujourd'hui, on ne peut pas dire que les pouvoirs publics soient assez forts pour influencer des tendances de ce type.

Le développement durable est un concept qui vise à répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité de l'équipe des générations futures à répondre aux leurs. C'est un défi de taille. Aujourd'hui, on ne peut pas dire que les pouvoirs publics soient assez forts pour influencer des tendances de ce type.

Le développement durable est un concept qui vise à répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité de l'équipe des générations futures à répondre aux leurs. C'est un défi de taille. Aujourd'hui, on ne peut pas dire que les pouvoirs publics soient assez forts pour influencer des tendances de ce type.

L'image intermédiaire à l'horizon 2005

Dans un délai de temps, une image intermédiaire à l'horizon 2005 a été esquissée qui permet de distinguer deux étapes dans la trajectoire possible à l'horizon 2005. La première est celle de l'écologie génération de premier ordre en vue. La seconde est celle de l'écologie génération de premier ordre en vue.

Les changements intergénérationnels commencent à se manifester, mais sont modestes. Ils atteignent un pic à l'horizon de l'année 2005. C'est un défi de taille. Aujourd'hui, on ne peut pas dire que les pouvoirs publics soient assez forts pour influencer des tendances de ce type.

Vacances (citoyennes)

POPULATION - ENVIRONNEMENT

JEUNESSE

200 millions de francs au programme des vacances citoyennes

LE BUDGET DES VACANCES CITOYENNES double cette année. Il passe de 100 millions de francs Cfa, en 2000, à 200 millions de francs Cfa cette année. La révélation a été faite, hier, par le ministre de la jeunesse, de l'Environnement et de l'Hygiène publique, M. Modou Diagne Fada, à l'occasion de l'ouverture, au stade Léopold Sédar Senghor, de la réunion nationale préparatoire du programme des Vacances citoyennes. Plusieurs chefs de services et le chargé d'affaires de l'ambassade de la République de Chine participent aux travaux de cette rencontre qui prennent fin aujourd'hui.

Selon le ministre, la moitié du budget de cette année sera réservée à l'exécution du programme ; le reste sera consacré au suivi du programme auquel le ministre accorde une grande importance. " Comme l'année dernière, nous attendons des partenaires et des pays amis des soutiens ", a-t-il déclaré. Modou Diagne Fada a affirmé que le bilan des activités de l'année dernière, en ce qui concerne les vacances citoyennes, a été positif. L'édition 2000 avait créé le défilé. Le concept des vacances citoyennes fait désormais partie des plus populaires au Sénégal, a affirmé M. Modou Diagne Fada. " Nous pensons qu'avec le renforcement des instruments dont nous disposons présentement avec notamment, l'élargissement des compétences du ministère de la Jeunesse à l'Environnement et à l'Hygiène publique, nous sommes mieux armés cette année, pour réussir ce pari. Le crois que le président de la République

a vu juste en mettant la jeunesse au service du reboisement et en mettant aussi l'environnement au service de la jeunesse ", a soutenu le ministre.

LUTTE CONTRE L'INSIVETE

Le ministre de la jeunesse, de l'Environnement et de l'Hygiène publique a ensuite insisté sur trois indicateurs importants : le premier a trait " à l'excellence " et " au nouvel enthousiasme " que le peuple sénégalais apprécie, pour la première fois, depuis l'indépendance, avec les réformes institutionnelles et politiques opérées dans le domaine de la gouvernance des affaires du pays.

Le deuxième indicateur est relatif à l'objectif qui vise à planter plusieurs millions d'arbres sur instruction du chef de l'Etat avec comme module d'accompagnement le regroupement en un seul département ministériel de la jeunesse, de l'environnement et de l'hygiène publique. Cela crée une situation pédagogique inédite, selon certains observateurs.

L'EXPERIENCE DES ANCIENS

Enfin le Sénégal a émis et honore et, pour la première fois en Afrique, il abritera le forum mondial de la jeunesse. Ce forum regroupera, à Dakar, en août prochain, 300 jeunes de 180 nations membres de l'Organisation des Nations Unies. " Le programme des vacances citoyennes n'est pas un simple plan d'occupation des jeunes mais un programme national d'intégration publique. Celui-ci a été magnifié, l'année dernière, par l'ensemble de la jeunesse sénégalaise ", a dit M. Modou Diagne Fada. Selon lui, la lutte contre l'insivete des jeunes ne manque pas de

légitimité politique et pour la bonne et simple raison que l'obligation pour l'Etat consiste à protéger la jeunesse.

L'adjoint au président du Conseil national de la jeunesse, M. Seydou Nourou Chamkhô, a déclaré, dans son allocution, qu'il faudrait que les jeunes soient utilisés et ne soient pas " utilisés ". Cela signifie qu'ils doivent être associés à la base et impliqués dans la conception et la réalisation. Mais la volonté du ministre Modou Diagne Fada est de " responsabiliser la jeunesse à la base et nous nous battons cette année pour que les jeunes soient davantage aux avant-gardes ", a-t-il ajouté.

Les feux de brousse tout comme l'abattage clandestin, le braconnage et l'extraction du sable malin sont, dans ce cadre, autant de problèmes qui préoccupent le ministère de la Jeunesse, de l'Environnement et de l'Hygiène publique. Sur toutes ces questions, M. Modou Diagne Fada a précisé que son département est en train de mettre en place une stratégie de haute efficacité qui permettra de lutter très fortement. Notamment, les feux de brousse qui ravagent les forêts et la faune sur toute l'étendue du territoire national.

M. Assane Masson Diop, ancien président du Conseil national de la Jeunesse, a pour sa part, invité le ministre et les jeunes à associer les " anciens " à la mise en œuvre de leur programme. " Les anciens ont un rôle à jouer, leur expérience servira à relever le défi. " Les jeunes doivent visiter le pays pour voir ce qu'ils peuvent en tirer de positif ", a-t-il conclu.

CHERIFA COLY

S. Fada... 2011...

Station des ordures

Environnement

Un environnement sain à un prix abordable est un droit fondamental pour tous les êtres. Depuis des années, ce slogan est brandi à toutes les tribunes où l'on réfléchit sur la gestion du cadre de vie de nos cités. Sans toujours arriver aux fins souhaitées.

Pour une gestion concertée de la poubelle

Par Birane GNING



Ordures : Un créneau pour l'emploi.

D'où le souhait formulé d'un partenariat renforcé entre les services techniques et la redéfinition du rôle et des responsabilités incombant à chacun d'entre eux au moment où d'autres acteurs, pour des fins bénévoles ou lucratives, s'impliquent dans la gestion des ordures.

Par ce souhait, c'est d'un souci

de mobilisation des ressources financières dont il est question. Même si tout programme de lutte contre les ordures doit encourager des initiatives locales afin de mobiliser une technologie à moindre coût, constat a été fait par les techniciens que la réussite d'un tel programme était beaucoup fonction des moyens dégagés.

Quand les ordures créent des emplois

Au terme du long processus conduisant de la collecte à l'élimination des ordures que sont les déchets solides, on trouve aujourd'hui des emplois qui deviendraient beaucoup plus nombreux quand on aboutira à une gestion de qualité de ces déchets.

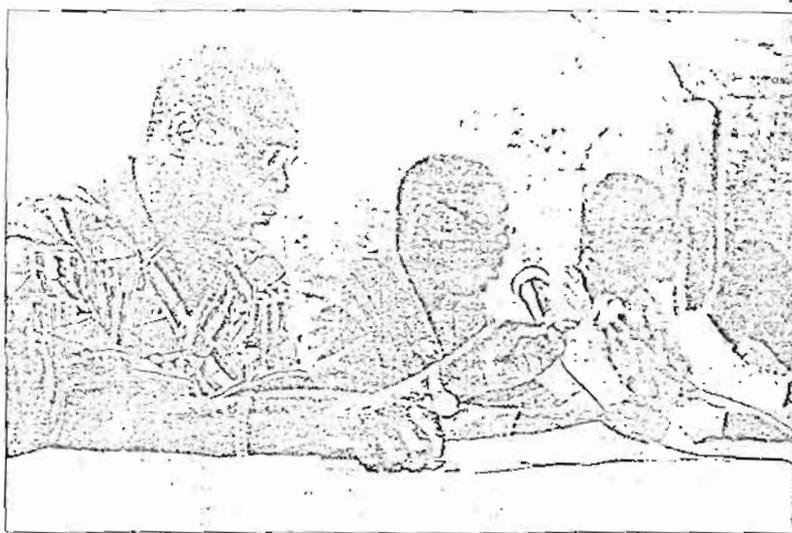
Un jour dans certains quartiers urbains, permet le voir, ce parfois quel engouement quelques jeunes s'investissent dans le ramassage et la collecte des ordures, moyennant rétribution. A Thiès, par exemple, où les quartiers périphériques ont été délimités en zones pour le ramassage des ordures, ce sont des jeunes dotés de charrettes à traction animale qui font le travail dans le projet de collecte initié par l'Agatip. Avec de meilleures conditions, les jeunes de Dakar ramassent les ordures avec des transporteurs privés à l'initiative de la communauté urbaine.

Sur les sites des dépotaires de Dakar, se développent une race de chiffonniers pour la revalorisation et le recyclage des déchets solides comme les sacs en plastique, les verres ou autres boîtes de conserve. Certains techniciens souhaitent que des femmes issues des comités de salubrité puissent bénéficier à l'avenir d'un encadrement pour les actions de recyclage et disposer le «filon» aux petits vendeurs ambulants qui montent les marchés de produits venant des déchèteries publiques. De même, est souhaitée chez ces femmes ainsi que les jeunes une formation au compostage avec les déchets biodégradables. Avec des coûts moindres, ce compost pourra se substituer, en partie aux engrais chimiques.

B. GNING

Wolff le 17-18/06/96
P 5

Sauver la baie de Hann



Le maire de Hann présidant l'ouverture du forum.

Un forum réunissant les représentants des services de l'Etat, les ONG et les populations s'est tenu samedi à Hann. Il s'agit pour ces différentes composantes de se pencher sur l'avenir de la baie de Hann qui se trouve dans un état de dégradation très avancé. Parmi les participants, les représentants de l'Institut africain de gestion urbaine (IAGU) et du programme de gestion urbaine en Afrique (PGU).

Selon le député-maire de Hann Bel-Aï El-Hadi Mamey, Tambédou, depuis mars 1997, les populations et autorités appuyées par l'IAGU et ses partenaires, s'évertuent avec assiduité à la mise en œuvre d'un projet de planification et de gestion urbaine initié par la commune de Dakar et expérimenté au sein de la commune d'arrondissement.

A son avis, grâce à une approche participative et interactive, l'ensemble des acteurs concernés ont pu, avec une belle unanimité dégager les deux problématiques prioritaires que sont la dégradation de la baie de Hann et la gestion des risques. Le rôle des participants au forum, le maire de Hann-Bel-Aï a renouvelé sa disponibilité et sa volonté de consacrer à la concrétisation de ce projet d'une implication décisive pour la commune et les populations riveraines. Ses remerciements sont allés aussi aux institutions des Nations Unies, à l'IAGU, au PGU et à la communauté urbaine de Dakar pour leur soutien.

Après-avant, M. Oumar Cissé de l'IAGU et Aboune Samane de PGU ont fait un bilan plus d'un an de l'axe de Hann en regardant les attentes et les réalisations. L'objectif de ce

forum communautaire est de promouvoir un développement concerté et durable de la baie de Hann pour la restauration et la protection de l'environnement, la prévention des risques industriels, le renforcement des capacités locales de planification de la zone et la gestion du développement de la zone.

Selon le document présenté, la configuration particulière de la commune en fait une zone où les risques industriels sont très élevés et où la dégradation très avancée de la baie constitue un obstacle majeur au développement urbain durable. Ce forum régional a permis d'organiser une occasion de sensibiliser et de mobiliser davantage les populations locales et tous les acteurs en général sur la mise en œuvre du plan d'actions. L'IAGU jouera au sein du comité intersectoriel, un rôle de renforcement des capacités dans la planification de projets et la recherche de financements. Par ailleurs, il assurera le suivi scientifique des activités du comité et apportera son concours dans l'organisation des sessions de formation prévues pour le coordinateur et les membres du comité et produire des rapports périodiques sur le déroulement du projet destinés au CNUED (Habitat) et au PGU. D'ailleurs, ces derniers organiseront une première mission d'évaluation du projet en fin d'année. A signaler que le forum a reçu vers 15 heures le message du maire de la Ville de Dakar, président du comité de la communauté urbaine Mamadou Diop qui a promis d'apporter son soutien.

Abdoulaye THIAM

